

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : L'exportation des capitaux, par M. Maurice Ansiaux. — La situation économique du Congo belge, par M. A. De Bauw. — La situation économique de la Belgique (décembre 1935, janvier et février 1936). — Statistiques.

L'EXPORTATION DES CAPITAUX

par M. Maurice Ansiaux,

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Il peut paraître téméraire et même inopportun de parler de l'exportation des capitaux comme d'une politique actuellement recommandable. C'est que depuis le rétablissement de la paix, l'exportation des capitaux s'est surtout manifestée sous le signe de la méfiance. Elle a été, par excellence, la tactique des particuliers et des compagnies qui désiraient soustraire leurs capitaux à une dépréciation de la monnaie qu'ils jugeaient imminente. Tactique égoïste et antinationale que cette fuite des capitaux flottants vis-à-vis du mark, du franc ou plutôt des francs, de la livre sterling ou du dollar américain. Tactique perturbatrice, déplorable et qui semblerait démontrer une fois de plus cette vérité psychologique que la peur crée son objet. Mais, au fait, était-ce bien toujours la peur ?

Ce ne sont assurément pas ces migrations affolées ou spéculatives des capitaux que nous nous proposons de recommander à leurs possesseurs. Et, pour le dire tout de suite, s'il est une circonstance où l'exportation des capitaux, particulièrement sous forme d'or, est moralement contre-indiquée parce que nuisible à l'intérêt général du pays, c'est lorsque la devise nationale est chancelante. Sans doute, il ne s'agit pas non plus, en pareille éventualité, de combattre cette exportation à l'aide de mesures telles que l'*embargo* sur l'or : car, on ne le sait que trop, l'*embargo* sur l'or équivaut à la suspension de la convertibilité des billets de banque et donc à l'établisse-

ment du cours forcé. C'est à la conscience des possesseurs de capitaux qu'il faut faire appel pour les amener à renoncer à des mesures de salut individuel dont un désastre national est la néfaste et inévitable rançon.

Quoi qu'il en soit, nous traiterons ici une question toute différente. Il s'agira de savoir si une économie en voie de rétablissement doit négliger, par ignorance, pusillanimité ou insouciance, un moyen de consolider sa situation améliorée et d'assurer, pour l'avenir, la résistance de la monnaie non seulement aux assauts qu'elle pourrait subir, mais aussi aux accidents toujours susceptibles de survenir dans le fonctionnement normal des paiements internationaux.

* * *

Le point de départ de cette étude est une constatation que l'on a tendance à perdre de vue aujourd'hui et qui est pourtant fondamentale. C'est le fait que la balance du commerce — au sens étroit du terme — des contrées les plus riches et les plus développées du monde a été systématiquement défavorable pendant de longues années. Précisons ce qui vient d'être dit. La balance du commerce, c'est, à proprement parler, la comparaison de la valeur des importations et des exportations d'un pays. Elle doit être soigneusement distinguée de la balance des comptes ou des paiements dont elle fait partie intégrante. Il ne faut pas prendre la partie pour le tout. La balance des comptes com-

prend en outre la balance financière qui embrasse les entrées et les sorties de capitaux monétaires (investissements, paiements d'intérêts et dividendes, remboursements, gains spéculatifs, etc.). Il faut en outre y inscrire certains paiements de services comme ceux des assureurs, des banquiers, des transporteurs, des intermédiaires du commerce international, les versements à titre de subvention ou d'assistance au delà des frontières, les rapatriements de gains réalisés à l'étranger par des émigrants temporaires, les paiements effectués par les touristes étrangers et réciproquement par les touristes nationaux à l'étranger.

Au surplus, la subdivision des différents postes de la balance des comptes qui a été suggérée par la constatation, faite au XIX^e siècle, que la balance du commerce n'en était pas le seul élément, cette subdivision destinée à éclairer le problème concourt peut-être davantage à l'obscurcir. En ce sens, du moins, qu'elle pourrait laisser croire que le fait d'une supériorité de la valeur des importations sur les exportations serait l'indice annonciateur de l'exode de l'or. Rien n'est moins exact. Pour les contrées qui ont effectué de gros placements à l'étranger, l'excédent (en valeur) des importations de marchandises sur les exportations représente uniquement le tribut que les emprunteurs étrangers paient régulièrement, sous forme de produits, aux prêteurs nationaux.

Familiarisés avec la théorie des changes, les économistes ne s'y trompent pas. Ils savent, au contraire, que c'est l'exportation des capitaux qui grève le passif de la balance tandis que l'importation des revenus ou la réimportation des capitaux antérieurement exportés fortifient l'actif de cette balance. Le pays qui a promis de prêter est débiteur au jour du versement du montant du prêt. Il est créancier le jour du paiement des intérêts ou du remboursement du capital. La constatation primordiale, c'est que les revenus des capitaux investis à l'extérieur améliorent, s'ils sont rapatriés, la balance des comptes, et cela au même titre que les exportations de marchandises, lorsque ces dernières sont effectivement payées. De là, cette conséquence — sur laquelle nous reviendrons plus loin — que l'exportation des capitaux, pratiquée à un moment où les changes sont favorables au pays exportateur, est, pour l'avenir, un élément durable et régulier de soutien de la monnaie nationale au regard des monnaies étrangères.

* * *

Dans un article récent (1), M. Aftalion arrive à cette conclusion que le seul moyen définitif d'extinction des dettes internationales contractées à l'occasion d'importations de produits est l'exportation de produits nationaux. Mais il reconnaît qu'aucun synchronisme n'existe entre les achats et les ventes. C'est un fait évident. Il y a plus : le retard, parfois considérable, apporté à ces règlements en marchandises, peut

(1) AFTALION, « La théorie du troc et l'équilibre de la balance des comptes », *Revue d'Economie politique*, Paris, janvier-février 1936 (n^o 1), pp. 88-105.

avoir pour effet de les compromettre et même de les exclure. Ainsi, il résulte d'un décalage, qui peut être énorme et implique un aléa de telle envergure que la théorie est, à de fréquentes reprises, démentie et déjouée par l'événement. L'événement, c'est-à-dire les faillites de maisons d'importation ou la déconfiture du pays débiteur, laquelle prend souvent une forme monétaire. Mais M. Aftalion ne cite pas le cas le plus curieux qui est celui de la libération partielle des pays étrangers envers une nation qui diminue la valeur de sa propre monnaie. Les choses se passent, en l'occurrence, comme si le créancier remettait au débiteur une partie de sa dette. L'Angleterre a ainsi fortement allégé le poids des obligations en sterling contractées, entre autres, par certaines contrées de la Sud-Amérique.

Il ne faut pas contester que les placements de capitaux nationaux à l'étranger, s'ils sont susceptibles de favoriser temporairement les ventes de marchandises et notamment de machines, au delà des frontières, sont de nature, par la suite, à développer les importations. Sombart n'a-t-il pas été jusqu'à dire que l'Angleterre et même l'Allemagne finiraient par ne plus rien exporter parce que les autres pays du globe, de plus en plus endettés envers elles, leur fourniraient à l'envi tout ce qu'elles peuvent désirer (2)? Cette prophétie ne s'est pas encore réalisée : la guerre est survenue qui en a sans doute retardé l'accomplissement! L'Allemagne d'aujourd'hui n'est plus créditrice de l'étranger, mais débitrice. Elle est même virtuellement en état de faillite. Au reste, Sombart n'a pas pris garde que les revenus des capitaux britanniques ne sont pas distribués à tous les habitants du Royaume-Uni, mais appartiennent exclusivement aux propriétaires de ces capitaux. Comment la nation vivrait-elle si elle ne pouvait plus exporter? Que deviendraient les travailleurs des entreprises naguère exportatrices? Et ne voit-on pas dès à présent, par suite du jeu d'une cause à vrai dire différente, que, faute de pouvoir exporter suffisamment, la région cotonnière anglaise est transformée en une *distressed area* ou zone de détresse? D'ailleurs, la prophétie de Sombart était faussée par suite de cette circonstance que l'exportation des produits britanniques ou allemands eût tout de même pu se poursuivre afin de permettre de toujours nouveaux investissements de capitaux dans le reste du monde.

Coupons court à cette controverse qui semble bien être du domaine de la fantaisie. Il n'en est pas moins vrai qu'une hypertrophie de l'exportation des capitaux serait de nature à provoquer d'étranges anomalies et pourrait enrichir le catalogue de ce que Proudhon appelait les contradictions économiques.

* * *

L'abus ne doit pas faire condamner l'usage. Et en ce qui concerne nos compatriotes, l'abus n'est point à redouter. S'il était permis de leur faire quelques

(2) W. SOMBART, *Die deutsche Volkswirtschaft im neunzehnten Jahrhundert*, Berlin, Georg Bondi, 1905, p. 451.

remontrances, elles porteraient, au contraire, sur l'insuffisance et même la carence de l'usage.

Ce n'est pas qu'il faille, à l'exemple du professeur suédois Cassel et de quelques économistes anglais, prôner l'exportation des capitaux, parce qu'elle serait le moyen de mettre un terme à ce qu'ils ont nommé la « maldistribution de l'or ». Nous avons déjà eu l'occasion de nous élever contre une opinion attribuant à je ne sais quelles manœuvres d'accaparement l'amoncellement du métal jaune dans les encaisses de quelques Banques centrales. Un tel amoncellement, ce n'est que trop clair, est dû au fait que beaucoup de capitalistes ont plus de confiance en certaines monnaies qu'en certaines autres. Et à l'heure présente, il n'est peut-être qu'un pays où l'or s'accumule par suite de mesures gouvernementales systématiques, c'est celui où l'on a institué l'*Exchange equalisation fund*. La tactique de ce fonds consiste notamment à vendre du sterling contre franc français, à transformer celui-ci en or grâce à la convertibilité des billets de la Banque de France et à transférer le métal ainsi obtenu dans ses coffres (2*). En un pays où règne le cours forcé et qui jouit d'un change assez généralement favorable, il est toujours aisé d'acheter de l'or sans risque de le voir repartir à brève échéance pour l'étranger. Et du même coup, est empêché le relèvement de la devise nationale qui nuirait aux exportateurs. Nous ne songeons pas à critiquer cette politique de renforcement des disponibilités-or de l'un des principaux marchés financiers du monde; nous nous bornons à constater comment elle fonctionne et qu'elle se différencie de façon tranchée de l'afflux du métal précieux qui a gonflé les encaisses des Banques de Réserve Fédérale aux Etats-Unis et de la Banque de France. Là un mécanisme, ici un fait spontané. Cette constatation met en pleine lumière l'erreur radicale de la thèse de Gustave Cassel.

Il y a, par suite, lieu de conclure que l'exportation des capitaux ne doit nullement être considérée comme une politique d'exportation de l'or. On en a, du reste, fait la remarque dès les premières lignes du présent article: Si la devise nationale est chancelante, il convient de s'abstenir d'envoyer des capitaux à l'étranger. En pareille conjoncture, ce qui s'impose c'est une politique de défense de notre change fondée sur l'esprit civique des détenteurs de capitaux.

* * *

Toute équivoque étant dissipée sur ce point essentiel, il est à propos de faire ressortir maintenant l'utilité permanente qu'offrirait pour la stabilité de la monnaie belge la reconstitution et l'accroissement de notre portefeuille de valeurs étrangères.

Ces valeurs ont même, suivant les cas, l'une des deux affectations que voici: d'une part, il est des services de correction et de stabilisation des changes que sont susceptibles de rendre les titres internationaux.

(2*) L'inverse peut toutefois se produire, pour quelque raison que ce soit. Ainsi, le *Financial Times* du 12 mars note que la devise française a été soutenue par Londres.

restés à l'état flottant. D'autre part, il faut tenir compte de l'action de soutien qu'exercent régulièrement les revenus des portefeuilles de titres étrangers.

Le premier point mérite d'être particulièrement souligné. Les titres flottants, non classés dans le portefeuille des capitalistes, ont une mobilité remarquable; ils passent ou repassent la frontière suivant que les cours de bourse sont plus favorables au delà ou en deçà de celle-ci. L'arbitrage s'en empare pour en tirer profit, mais cette mainmise tend à niveler les différences de cours dont il tire ses bénéfices. Ainsi compris, l'arbitrage sur titres n'est pas encore un mécanisme régulateur des changes.

Il en est autrement lorsqu'il opère sur les fluctuations des changes. Soit une valeur cotée à la fois à la Bourse de Londres et à celle de Paris et que nous supposons à la parité. Elle est cotée à Paris à x francs et à Londres à y livres et nous admettons que x francs = y livres. Mais voici que le franc baisse comparativement à la livre et fléchit au-dessous du point de sortie de l'or. Dès lors x francs vaudront moins que y livres. Autant dire que le titre dont il s'agit se vend à Paris à plus bas prix qu'à Londres. L'arbitrage va aussitôt entrer en action et acheter ladite valeur à Paris pour la revendre à Londres. D'où augmentation de la demande de francs à Londres. Si cette augmentation est énergique, elle fait hausser le franc contre livre, améliorant l'état du change en faveur de la France vis-à-vis de l'Angleterre. Le franc s'élève incontinent au-dessus du point de sortie.

L'influence régulatrice de l'arbitrage en valeurs étrangères, et particulièrement en valeurs cotées sur plusieurs grands marchés internationaux, a été clairement aperçue, antérieurement à 1914, par différents spécialistes des questions monétaires. Depuis lors, elle agit moins fréquemment et surtout moins fortement en raison des troubles de tout genre qui paralysent le fonctionnement de l'arbitrage. C'est donc à ces spécialistes d'avant la guerre que nous empruntons les quelques citations qui suivent.

R.-G. Lévy écrivait: « De nos jours, l'ensemble des valeurs mobilières constitue une sorte d'immense réservoir monétaire: les rentes, les actions, les obligations, sont une monnaie perfectionnée... »

« C'est au moyen de ce trésor dont l'importance peut être mesurée par ce fait que les valeurs cotées à la seule Bourse de Londres représentent un capital de 200 milliards de francs (3) que les communautés modernes réalisent le plus aisément du monde leur trafic commercial proprement dit: le peuple qui importe un excédent de marchandises qui se pèsent et se mesurent, paie celui qui les lui a expédiées au moyen de titres qu'il lui revend. »

Les paiements en or « ne sont qu'une goutte d'eau » par rapport au volume des transactions internatio-

(3) Exagération manifeste toutefois. Le « réservoir » dont parlait R.-G. Lévy n'englobe pas le portefeuille des capitalistes si ce n'est pour une faible fraction. N'y entrent guère que les portefeuilles de valeurs mobilières des banques et les titres flottants de la place. Encore faut-il qu'il s'agisse surtout de valeurs internationales, c'est-à-dire cotées simultanément en plusieurs bourses au marché officiel ou du moins cotées en banque.

nales. « C'est une admirable soupape de sûreté dont ceux-là seuls peuvent se rendre compte qui suivent attentivement les évolutions des marchés financiers... Ces marchés réalisent par l'établissement de communications incessantes entre eux, ce à quoi aucune encaisse métallique accumulée dans les banques d'émission... n'a jamais pu suffire : la constitution d'une réserve pour ainsi dire indéfinie, grâce à laquelle une nation traverse aujourd'hui, sans secousse trop violente, des épreuves qui bouleversaient jadis sa situation économique (4). »

R. Théry a fait remarquer, de son côté, que « l'arbitrage en valeurs internationales et en coupons payables en or s'exerce avant que l'on atteigne le *gold point* de sortie (5). »

Un technicien anglais, Clare, a été jusqu'à dire que la plus grosse part des soldes internationaux se règle par des transports de titres. Un rôle énorme a été joué à cet égard par les actions et obligations de chemins de fer américains dont un marché très actif se tient à Londres comme à New-York (6).

Des paiements massifs peuvent être exécutés à l'aide de valeurs internationales dans des cas exceptionnels et anormaux. En pareille éventualité, ce n'est plus à vrai dire le mécanisme de l'arbitrage qui est en action. C'est ainsi qu'en 1846 et 1847, la Banque de France vendit à l'Empereur de Russie une partie de ses rentes sur l'Etat pour un capital de 50 millions, payable en argent ou en lettres de change sur Paris. Cette opération eut pour effet d'apaiser la crise monétaire et commerciale qu'avaient provoquée de mauvaises récoltes. En définitive, ce fut la France qui eut à recevoir un solde métallique de la Russie (7).

* * *

Les valeurs mobilières importées en échange des capitaux monétaires exportés ont une autre utilité possible en ce qui concerne le soutien de la monnaie. A supposer qu'elles ne soient point réexportées, comme on l'a précédemment admis, et qu'elles ne servent pas à corriger les changes lorsqu'ils deviennent défavorables, l'action qu'elles exercent, si elle est moins énergique, ne laisse pas d'être beaucoup plus constante au profit de la devise nationale grâce aux revenus que ces valeurs produisent ou, pour parler le langage technique, grâce aux coupons qui en sont périodiquement détachés. Sans doute les revenus d'un capital placé à l'étranger peuvent être l'objet d'un emploi dans le pays où le capital est placé. En ce cas, ils serviront, s'il y a lieu, à fortifier les

(4) R.-G. LÉVY, *Rapport au Congrès des valeurs mobilières de 1900*, Paris, Dupont, 1901, pp. 20 et suiv.

(5) R. THÉRY, *Rapports des changes avariés et des règlements extérieurs*, Paris, Rousseau, 1912.

(6) CLARE, *Le marché monétaire anglais et la clef des changes*, Trad. franç., Paris, Lecène-Oudin, 1894.

(7) COULLET, *Etudes sur la circulation monétaire, la banque et le crédit*, Paris, Guillaumin, 1865, pp. 339 et 340. Cf. aussi ARNAUNÉ, *La monnaie, le crédit et le change*, Paris, Alcan, 1894, pp. 74 et suiv. Arnauné fait remarquer ce qui suit : « Qu'on ne pense pas... que l'exportation de ces valeurs soit un fait accidentel, un moyen extraordinaire de faire face à des difficultés pressantes. Ces opérations sont courantes. »

réserves nationales de change en capitaux. Mais si, ce qui a lieu d'ordinaire, ces revenus sont rapatriés par le capitaliste, ce rapatriement constitue un élément régulier de change favorable. Nous l'avons dit plus haut déjà et nous avons montré l'extrême importance que présentent pour l'Angleterre les intérêts et dividendes de ses investissements extérieurs. Il reste à ajouter deux remarques qui ont ici leur place. La première, c'est que, les revenus encaissés, les capitaux demeurent naturellement à la disposition du change national comme instruments éventuels de défense, s'il plaît à leurs propriétaires de les employer de cette façon. Ces capitaux ont-ils été bien gérés, la plus-value qu'ils auront acquise pourra devenir un renfort pour la monnaie de leur pays de provenance. La seconde observation est d'ordre plutôt technique. Comme l'a noté Arnauné, il est des *coupons* qui sont directement des moyens de règlement au delà des frontières et cela envers des pays tiers, c'est-à-dire autres que ceux où les placements ont été effectués. C'est ainsi que les coupons des obligations des Etats-Unis, avant la guerre, avaient un marché régulier à Paris et à Londres et s'y traitaient avec une légère différence sur le change à vue. C'était un moyen de remise sur l'Amérique. Arnauné mentionne également les coupons de la dette égyptienne qui donnent lieu, dit-il, à des transactions analogues entre Paris et Londres. Et il ajoute : « Presque tout le change égyptien étant sur Londres, c'est cette place qui achète à Paris les coupons égyptiens, qu'elle remet ensuite à Alexandrie, lorsque le cours du change égyptien descend au-dessous du tarif fixe établi, pour le paiement de la dette, entre la livre sterling et la livre égyptienne (8). »

* * *

Il serait vain de recommander l'exportation des capitaux si le capitaliste n'y trouvait son avantage et si on laissait sans réponse les objections qu'il pourrait élever contre ce genre d'investissement. Il est donc à propos d'envisager ces deux aspects du problème tel qu'il se pose pour l'intérêt privé.

Les placements extérieurs ont le mérite de permettre une application, plus étendue que ne le peuvent les placements exclusivement nationaux, du principe de la division des risques. Est-il besoin de justifier longuement pareille proposition ? Disons seulement que tous les placements faits sur le territoire d'un seul et même pays présentent certains dangers qui leur sont communs à tous quel qu'en soit l'objet. N'est-il pas certain que durant l'occupation allemande, toutes les valeurs industrielles et financières belges pâtissaient indistinctement de l'arrêt presque complet de l'activité économique du pays, cependant que les fonds d'Etat subissaient une atteinte non moins grave dont il n'est nul besoin d'indiquer ici la cause ? Dans le cas d'une crise économique mondiale, il est vrai, l'ébranlement se communique aux

(8) *Op. cit.*, p. 78.

valeurs de la plupart des pays et surtout le péril qui tout à l'heure nous apparaissait comme purement intérieur, se transpose sur le plan international; la division des risques est réduite à néant. Toutefois, même en ce cas, l'intensité du fléau est susceptible de varier d'une contrée à l'autre; l'heure critique n'est pas la même pour toutes les places financières et ce qui le prouve, c'est le fait que les exportateurs d'or transfèrent le métal de pays en pays afin d'éviter les tornades qui ne sévissent point partout au même moment.

Une considération un peu différente mérite, d'ailleurs, que l'on s'y arrête. Admettons que la situation économique d'une nation soit peu favorable alors que celle de plusieurs autres est nettement meilleure. Le capitaliste appartenant à la première, mais qui aura placé une partie de ses épargnes chez les secondes, aura l'avantage de tirer de ses placements extérieurs des revenus plus larges que ceux qu'il eût pu obtenir en achetant uniquement des valeurs nationales. Calcul égoïste? Non pas. En rapatriant régulièrement ses revenus, il accroît le pouvoir d'achat intérieur de son pays. Il n'eût pas été en état d'acheter et de consommer sur la même échelle s'il avait fait exclusivement des placements nationaux. Ainsi, ses opérations répondent assurément à son intérêt personnel, mais elles ne sont point égoïstes en ce sens qu'elles nuiraient à ses compatriotes. Il n'en serait ainsi que s'il exportait des capitaux soit à un moment où le change est en danger, soit lorsque le pays est trop pauvre en capitaux pour être à même de se développer normalement. Dans notre exemple, au contraire, ses rentrées d'intérêts et dividendes contribuent à atténuer une dépression intérieure.

Quelques remarques encore dans le même ordre d'idées. Soit un capitaliste ou un entrepreneur ayant en portefeuille des valeurs étrangères de bonne qualité. Il a des paiements importants à effectuer au delà des frontières à une date où le change est nettement défavorable à son pays. Il lui sera loisible de réaliser tout ou partie de ses valeurs étrangères et d'échapper ainsi à la perte que lui infligerait la nécessité d'acheter, sur le marché national, à des cours en hausse, les devises dont il a besoin. Ou bien encore, il est dispensé d'emprunter au dehors les sommes dues, en attendant le retour du change national à l'état d'équilibre. Et ceci aussi est favorable, d'une manière plus générale, à l'ensemble du pays considéré. Il est permis de dire qu'il est plus facile de réaliser ses créances extérieures que d'emprunter à l'étranger, surtout à une heure où le crédit national est plus ou moins ébranlé.

Joignez à cela que les fonds d'Etat étrangers de bonne qualité obéissent à la tendance curieuse, mais assez logique, de hausser plus vite et plus fort dans leurs pays d'origine que dans les autres. On a parlé, à ce sujet, de la nostalgie des fonds d'Etat. Nostalgie moins sentimentale qu'il ne semblerait à première vue. C'est que le crédit national est généralement

apprécié en plus grande connaissance de cause par les nationaux qu'par les étrangers. Ainsi, les habitants du pays emprunteur rachèteront à plus haut prix les titres d'emprunt de leur patrie. Ce rapatriement sera l'occasion d'un gain de revente pour notre capitaliste exportateur.

Enfin n'est-il pas à propos de signaler que les placements extérieurs se ramènent maintes fois à une augmentation d'activité du marché financier national? La Bourse de Bruxelles a tout à gagner à l'élargissement de son champ d'opérations, sous la réserve évidente qu'une sélection judicieuse soit opérée dans les inscriptions nouvelles à la cote de valeurs étrangères.

* * *

Mais il y a les objections. Et aussi les obstacles. Voyons-les.

Il y a d'abord à considérer la réaction qu'exercerait la sortie des capitaux sur le *standing* de notre monnaie. Le péril serait sérieux si l'on était en présence d'une émigration massive, d'une panique, d'une fuite générale. Mais de cela, il n'est nullement question ici. Il ne s'agit que d'opérations judicieuses, décidées après mûre réflexion et après consultation de conseillers expérimentés, opérations qui seraient réalisées dans des proportions modérées, en application rationnelle du principe de la division des risques. Or, est-il besoin de le dire, ce principe n'exclut nullement les achats de titres nationaux. Bien au contraire. Ce sont ceux que le capitaliste peut étudier de plus près. Il est question non d'exclure, mais de diversifier.

Seconde objection. Il y a des risques de perte dans les investissements du dehors comme en ceux du dedans. Et vous venez, précisément, nous dira-t-on, de donner à entendre que ces risques sont moins faciles à dépister que ceux des placements intérieurs. Réponse : ce n'est pas toujours le cas et la sélection, dont nous avons parlé, suppose précisément réflexion et consultation. Au surplus, nous n'avons pas été jusqu'à dire que l'on ne perd jamais d'argent dans les placements intérieurs.

Troisième objection, celle-ci plus grave, à plus longue portée. On court le danger, en transférant des capitaux importants dans une contrée exotique, de favoriser la création d'un outillage industriel important. Ce peut être, en perspective, la perte, à plus ou moins bref délai, d'un débouché intéressant pour la fabrication belge. Cette critique serait peut-être à examiner plus longuement si nous étions les seuls constructeurs de machines dans le monde. Que nous refusions notre concours, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis accorderont le leur. Au surplus, la loi du commerce international, plus féconde qu'on ne l'admet, c'est l'instabilité. Nos débouchés ne sont pas acquis à jamais. Il faut sans cesse les reconquérir ou les changer. Enfin, l'exportation des capitaux ne s'accompagne pas nécessairement de la vente à l'étranger de produits nationaux, chose d'ailleurs qu'il

convient plutôt de regretter que de déplorer, l'exportation « en nature » des capitaux de placement étant de beaucoup la plus avantageuse.

Voici pourtant les obstacles : les réglementations minutieuses, arbitraires, sans cesse modifiées des changes étrangers, aggravées d'ailleurs çà et là par des lois qui fixent le maximum des dividendes distribuables, bloquent les « avoirs » ou établissent des impôts d'un poids excessif. Tout cela est malheureusement exact. Seulement il y a lieu d'opérer une discrimination, somme toute assez aisée, entre les pays où les investissements sont contre-indiqués et les autres. Ces derniers sont tout de même assez nombreux. Répétons une dernière fois que le capitaliste perspicace et réfléchi saura discerner ce qu'il y a lieu d'éviter. D'un autre côté, c'est la tâche des gouvernements — et le nôtre s'y applique avec beaucoup de persévérance — de faire fléchir les rigueurs et supprimer les chinoïseries des législations des autres pays, de celles de la Belgique aussi, concernant la circulation internationale des capitaux.

Il n'est d'ailleurs pas interdit d'espérer que l'amé-

lioration de la situation économique du monde est de nature à atténuer, en quelque mesure, les entraves douanières. Certains symptômes le donnent à penser. Par-ci par-là se négocient des arrangements destinés à favoriser les échanges bilatéraux. Orientation vers la liberté encore bien timide, mais susceptible d'accentuation. Il conviendrait aussi de faciliter le mouvement international des capitaux et notamment l'émission des valeurs étrangères de bon aloi. Des stipulations formelles à cet effet ne pourraient-elles être insérées dans les traités de commerce ? De plus, il est à souhaiter que soient abolies les doubles impositions ou, plus exactement, totalisées dans chaque pays à un taux maximum qui n'exécède pas le taux des impôts frappant les revenus des titres nationaux. Nous ne saurions trop le dire : le pays qui consentira ce léger sacrifice ne peut qu'en retirer des avantages ultérieurs sensiblement plus considérables et à plus longue portée. Il y aurait lieu enfin de réaliser un apaisement politique durable qui serait un bienfait économique universel. Mais c'est une autre histoire...

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CONGO BELGE

par M. A. De Bauw,

Ancien Directeur de l'Industrie et du Commerce au Congo,
Directeur général honoraire du Comité spécial du Katanga.

A la fin de 1930, le Congo belge traversait une période d'euphorie, accentuée par l'exécution d'importants travaux de construction de voies ferrées et de ports, ainsi que par l'installation d'entreprises industrielles et agricoles nouvelles. Cette période de premier établissement se caractérisait par un gonflement anormal des importations et par une activité factice qui, malheureusement, cessent avec l'achèvement de ces travaux.

Au moment où l'équipement économique était prêt à entrer en fonctionnement et à justifier les espérances de ceux qui l'avaient conçu, éclata la crise, entraînant l'effondrement des cours des matières premières et jetant le désarroi dans toutes les entreprises coloniales.

Pendant trois années, le gouvernement de la Colonie et les dirigeants des entreprises coloniales luttèrent pour maintenir les activités essentielles, pour conserver un minimum de ressources aux populations indigènes et surtout pour empêcher la démoralisation des blancs et des noirs qui risquait de briser irrémédiablement le ressort indispensable pour revenir un jour à meilleure fortune.

Heureusement, les entreprises coloniales ont trouvé en ces circonstances auprès du Département des Colonies, une aide compréhensive, un réel désir de collaboration efficace, dont la matérialisation était cependant rendue malaisée en raison de la situation budgétaire.

Parmi toutes les mesures prises par le gouvernement, la plus heureuse fut, sans doute, celle qui (sous le nom de « dégrèvements massifs ») permit l'abaissement des tarifs de transport des produits d'exportation à un niveau en rapport avec les cours mondiaux des matières premières. En effet, malgré la baisse sans précédent du prix de vente des produits congolais, leur production par l'indigène et leur exportation, si elle fut à certain moment ralentie et même gravement compromise, ne fut cependant jamais arrêtée, résultat inespéré, qui devait avoir des conséquences décisives pour l'avenir du Congo.

Sentant que malgré la tourmente *on tenait* et que des courants commerciaux *subsistaient*, les colons reprirent courage et se préoccupèrent d'améliorer leurs conditions d'exploitation, de réaliser des économies sur le prix de revient, de rechercher de nouveaux débouchés pour leur production. Ce travail tenace, dans lequel les qualités natives de notre race s'affirmèrent une nouvelle fois, fit des prodiges. Sous l'em-

pire des dures nécessités nées de la crise, des améliorations *inespérées* furent réalisées dans le domaine de la production au Congo, qui nous placent dans des conditions extrêmement favorables pour l'avenir.

Ce coup d'œil rétrospectif permet de dégager deux constatations. La première — capitale — *c'est que dès le milieu de 1934* et par conséquent avant la dévaluation, plusieurs branches de l'économie congolaise avaient retrouvé une activité rémunératrice — parfois à la faveur de cartels ou de contingentements — mais suffisante pour ranimer certaines entreprises. La seconde, c'est qu'il est indispensable pour assurer, dans l'avenir, la stabilité des entreprises congolaises; de transporter les produits à des tarifs extrêmement bas afin de corriger le fait géographique constitué par l'énorme distance qui sépare les lieux de production du port maritime. Les organismes de transport doivent donc fonctionner comme des services publics; ils existent pour aider la collectivité et pour lui permettre de valoriser au mieux le produit du travail des indigènes. A ce titre, ils doivent, en cas de crise, compresser leurs redevances à l'extrême, même transporter à perte, quitte à récupérer celle-ci en partie pendant les années de prospérité, mais sous la réserve que les tarifs soient préalablement approuvés par le gouvernement et laissent aux producteurs une marge bénéficiaire.

La politique économique pratiquée par le Gouverneur général Ryckmans favorisa le mouvement de reprise. Au Congo, l'Etat *peut*, par l'attitude qu'il adopte vis-à-vis des natifs, les encourager au travail, comme il peut aussi retarder le moment où les collectivités indigènes en collaborant à la vie économique, voient s'améliorer leurs conditions d'existence.

Pour relever la condition sociale des populations, il faut des ressources importantes. Or, a dit M. Ryckmans, « toute notre action civilisatrice dans tous les domaines, est étroitement conditionnée par le niveau de notre prospérité économique. Car, le progrès normal coûte et c'est le progrès économique qui doit nous permettre d'en payer les frais ».

Dès le moment où le gouvernement colonial s'est rendu compte que pour faire vivre le Congo il fallait à tout prix *produire*, on a vu renaître les courants commerciaux, limités d'abord à quelques produits favorisés, pour s'étendre petit à petit à d'autres.

Et c'est ainsi que la reprise des affaires de la Colonie, déclenchée à l'origine — et nous insistons sur ce point — par la politique de production pratiquée

par le gouvernement et par les améliorations techniques, ainsi que l'adaptation aux conditions nouvelles que les entreprises congolaises ont réalisées, a été amplifiée au cours de ces derniers mois par l'amélioration des marchés des matières premières et, cela va sans dire, par la dévaluation.

Passons à présent rapidement en revue les différents secteurs de la production congolaise, afin de pouvoir apprécier l'effort productif fourni depuis deux ans.

L'industrie minière est celle qui a le plus progressé. Depuis 1932-1933, la prospection minière est reprise avec une activité fébrile. On gratte le sol, on panne le sable des rivières de tous côtés et il est vraisemblable que, durant les prochaines années, de nouveaux gisements seront découverts et mis en exploitation, pour autant que le régime minier laisse, aux capitaux à y engager, une rémunération attrayante.

On se rend compte en parcourant les régions diamantifères du Kasai, en traversant le Maniéma où s'amorce une production importante d'or et d'étain, comme d'ailleurs dans la vallée du Lualaba où l'on exploite de vastes gisements d'étain, combien toutes ces entreprises favorisent par leur activité, le développement de la production vivrière et du commerce local.

Pour l'année 1935, l'ensemble de la production minière de la Colonie atteindra une valeur de réalisation d'un milliard et demi de francs.

Dans ce total, les diamants, dont l'exploitation au Congo est un modèle d'organisation, contribueront pour 3.500.000 carats. Le cuivre — avec une production limitée par des accords internationaux — interviendra pour un tonnage de 110.000 tonnes. L'or — qui grâce aux exploitations de Kilo-Moto occupe une place de plus en plus importante dans notre production minière — atteindra pour 1935 le chiffre record de 13.000 kilos contre 7.940 kilos en 1932. Enfin, il y a l'étain, dont la production est contingentée, mais qui néanmoins représentera pour 1935 environ 6.000 tonnes de métal, contre 689 tonnes en 1932.

En résumé, dans le secteur minier, grande activité, production économique et perspectives de développement dans l'avenir.

L'exportation des produits agricoles marque, elle aussi, un sérieux progrès. Il n'est pas présomptueux d'évaluer pour 1935 sa valeur de réalisation à un demi-milliard de francs au minimum. Elle comprend à la fois des produits de cueillette et des produits de culture.

Grâce à l'industrialisation des procédés de récolte et de fabrication de l'huile de palme et des amandes palmistes, on a obtenu des résultats remarquables depuis trois à quatre ans. La sélection des graines entreprises par l'*Ineac* permet d'espérer des nouvelles plantations d'*elaeis*, des rendements en huile trois à quatre fois plus élevés que ceux des palmeraies indigènes. L'exportation d'huile de palme et de palmistes en 1935 atteindra 100.000 tonnes environ contre 80.000 tonnes en 1932.

Un autre produit intéressant est le copal, pour

lequel on a trouvé de nouveaux débouchés dans la fabrication de la bakélite. En 1932 on en exportait 9.000 tonnes, alors que pour 1935 on atteint déjà 15.000 tonnes.

Le café du Congo, que l'on vend le plus souvent mélangé à d'autres cafés et qui, faute d'une organisation commerciale adéquate, ne jouit pas en Belgique de la faveur qu'il mérite, occupe une place importante dans la production de la Colonie. Alors qu'en 1932 on en exportait à peine 4.500 tonnes, l'année 1935 verra ce tonnage porté à près de 14.000 tonnes. Le sucre de canne fabriqué dans le Bas-Congo arrive aussi en Belgique et on en importera près de 8.000 tonnes en 1935.

Enfin, les bois d'ébénisterie et de menuiserie, dont les forêts congolaises possèdent de si beaux spécimens qui ont été mis en évidence à l'Exposition de Bruxelles, représentaient déjà en 1934 une exportation de près de 24.500 tonnes contre 7.700 tonnes en 1932. A cette énumération il faudrait ajouter d'autres produits agricoles, tels les arachides, le sisal, les bananes et les ananas, dont des hommes d'affaires entreprenants cherchent à organiser la production rationnelle dans notre Colonie.

Quant à la culture du coton, il y a lieu d'examiner d'un peu plus près ses perspectives d'avenir, qui sont grandes. Nous aurons ainsi l'occasion de montrer ce qu'une combinaison harmonieuse de l'action gouvernementale et de l'initiative privée permet de réaliser au Congo.

Les premiers essais de culture du coton dans la Colonie ont été commencés par l'Etat en 1917. Après avoir déterminé la variété la mieux adaptée aux conditions de sol et de climat, le gouvernement entreprit en 1919 d'initier à cette culture des populations alors dépourvues de ressources et comme ces tentatives furent couronnées de succès, le département de l'Agriculture conçut le projet, jugé ambitieux par certains, d'étendre la culture du coton suivant la formule appliquée dans l'Uganda, à diverses régions de la Colonie situées au Nord et au Sud de l'Equateur, pas trop éloignées des voies de communication et où le régime des pluies permettait de récolter la fibre dans des conditions favorables.

On jugera du succès de cette initiative en comparant la production de 335 tonnes obtenue en 1920, à celle de 25.000 tonnes de fibres réalisée en 1935.

La culture est faite exclusivement par les indigènes sur leurs propres terres à l'aide de semences distribuées par l'Etat, dont les fonctionnaires éduquent et conseillent les planteurs. Six mois après les semis, le coton est récolté et, grâce à la répartition des régions en zones cotonnières, les diverses sociétés qui ont édifié à leurs frais les usines d'égrenage achètent la totalité de la production au prix fixé par le gouvernement.

C'est cette organisation qui a permis à la culture du coton de progresser aussi rapidement et d'atteindre en 1935, comme nous l'avons déjà dit, une produc-

tion de 25,000 tonnes de fibres, résultat de l'égrenage de 75.000 tonnes de coton en graines.

Les autorités coloniales peuvent être fières de ce succès, fruit d'une collaboration confiante avec les entreprises privées, sous l'égide d'une législation modèle, qui a d'ailleurs été copiée par l'Afrique Equatoriale Française et par les colonies portugaises.

Certains voudraient voir remplacer au Congo le régime des zones cotonnières par des marchés publics, laissant à la libre concurrence la détermination du prix d'achat du coton à l'indigène. A première vue, ce système paraît fort séduisant, mais il a révélé dans les colonies anglaises où il est en vigueur, des inconvénients tels, qu'une tendance s'y dessine à adopter la division des régions cotonnières en zones, comme au Congo belge. Chez nous, la totalité de la récolte est achetée au prix uniforme fixé par le gouvernement et quelle que soit la distance séparant le lieu de production de l'usine d'égrenage. La récolte, dès son achat, est l'objet de soins spéciaux, grâce auxquels le produit est présenté sur le marché européen en parfait état.

Le coton congolais a rapidement conquis la faveur de la filature belge et étrangère, non pas tant pour la longueur de sa soie qui ne dépasse pas 28 à 29 millimètres, mais à cause de sa grande résistance et de sa régularité. Celle-ci est remarquable et résulte surtout de l'uniformité des méthodes d'usinage et de classement, obtenue grâce au nombre restreint des entreprises qui s'adonnent à l'achat et à l'égrenage.

Nous produisons donc une matière justifiant une prime élevée sur le coton *Middling* américain, de vente aisée et dont la réputation est faite dans tous les milieux cotonniers de l'Europe Occidentale et Centrale. Pour donner une idée de ce que le coton représente à l'heure actuelle comme apport à l'économie congolaise, nous avons tenté de déterminer les sommes qui seront vraisemblablement dépensées en 1936 pour l'achat de la récolte, pour son transport des lieux de production jusqu'à Anvers, sans oublier les taxes et droits de sortie à payer à l'État, ni les traitements et salaires au personnel européen et indigène employé dans les cent et seize usines d'égrenage existant au Congo. Notre évaluation s'est élevée au total de 150 millions de francs, dans lequel la plupart des entreprises de transport ou de négoce du Congo auront, sous des formes diverses, une part de profit.

Nous constatons ainsi que pour l'ensemble des activités agricoles, la reprise est générale et que pour toutes les matières — sauf peut-être celles de certaines plantations de café — la production est redevenue bénéficiaire.

Brochant sur les activités minières et agricoles, il y a toute une série d'entreprises industrielles : filature et tissage de coton, brasseries, fabriques d'eaux gazeuses et de ciment, sans oublier bien entendu les grands organismes de transports ferroviaires et fluviaux, qui toutes voient s'accroître, depuis un an, le volume de leurs affaires ou de leur trafic. Enfin, le port de Matadi, par où passent plus des deux tiers du

tonnage importé ou exporté, accuse, pour 1935, un mouvement général supérieur de 13 p. c. à celui de la même période de 1934 et de 33 p. c. à celui de 1932.

La conclusion à tirer de ces constatations et des chiffres cités est claire : le Congo est sorti de la crise, le Congo s'est remis au travail et c'est là un résultat magnifique — certains diront même inespéré — alors que tant de colonies africaines se débattent encore dans des difficultés de tous genres.

Il reste un point noir : ce sont les finances de la Colonie qui n'ont pas encore retrouvé leur équilibre. Le budget de 1936 ne sera bouclé qu'à la faveur du subside de 150 millions de francs alloué par la Belgique et du bénéfice de 90 millions de francs espéré de la Loterie Coloniale.

Maintenant que la conversion de la dette est opérée, l'aménagement des finances congolaises doit être poursuivi. Du côté des dépenses, il n'y a plus guère de compressions à faire. En ce qui concerne les recettes, il est certain que le redressement de la situation économique permettra de réaliser de sérieuses plus-values, auxquelles s'ajoutera le produit du portefeuille de la Colonie. Mais il ne faut pas que l'Etat aille trop loin en matière de taxes ou d'impôts, sinon, au moindre fléchissement de la conjoncture, la situation des entreprises risque d'être à nouveau compromise. Le principe du subside annuel de la Métropole à sa Colonie doit être définitivement acquis, quitte à en réduire le montant à un chiffre inférieur aux 150 millions inscrits au budget de 1936.

Au Congo, comme ailleurs, on a commis pendant la période d'euphorie, des erreurs de jugement, on a bâti avec trop de précipitation, on a succombé au mirage de calculs simplistes, on a planté parfois à tort et à travers. Le résultat, c'est que dans les grands centres comme dans des coins de brousse, existent des bâtiments commerciaux abandonnés et peut-être voués à la ruine, des plantations improductives et envahies par les herbes sauvages et aussi des usines qui ne tourneront plus jamais... Il faut en toute justice reconnaître que ces erreurs sont dues le plus souvent à l'inexpérience ou à des déductions trop optimistes, et avoir la sagesse d'en tirer une leçon pour l'avenir.

Le Congo — et il est en train de le prouver — peut résister à un mécompte de ce genre, mais il importe, par une gestion prudente et raisonnée de mettre à l'abri de nouvelles déceptions, nos hommes et nos capitaux auxquels la Colonie offre un champ d'action qu'ils ne pourraient trouver nulle part ailleurs.

Nous touchons ici un point qui concerne plus directement les hommes d'affaires appelés à des degrés divers à bénéficier du potentiel commercial énorme qui, par l'effet de la reprise, va se créer au Congo durant les prochaines années.

Le relèvement du prix d'achat des produits joint à l'augmentation certaine du nombre des travailleurs employés dans les industries de la Colonie va accroître le pouvoir d'achat de la population dans des proportions considérables. Le Congo belge avec le Ruanda-Urundi compte environ 13.000.000 d'habitants, dont les

besoins sont actuellement modestes, mais qui au contact des Européens et sous l'influence de la civilisation doivent nécessairement se développer.

Les entreprises et les importateurs de la Colonie vont donc devoir s'approvisionner de produits de toute espèce pour faire face à la demande des consommateurs blancs et noirs, pour alimenter en matières d'entretien, en pièces de rechange et même en matériel nouveau toutes les industries existant au Congo.

Nos industriels et nos commerçants sont-ils prêts à satisfaire ces débouchés, connaissent-ils assez les besoins et les particularités du marché colonial, ont-ils idée de la puissance et de l'organisation de la concurrence étrangère, qui sait qu'au Congo il n'existe pas de contingentements, qu'il n'y a pas de droits préférentiels et que la maîtrise du marché est acquise à celui qui fournira l'article répondant le mieux aux goûts de la clientèle et au prix le plus bas ?

Au cours d'un récent voyage, nous avons été frappé par l'intérêt croissant que les industriels étrangers portent aux colonies du Centre Africain et particulièrement à la nôtre. C'est ainsi que nous avons rencontré trois représentants de gros producteurs étrangers qui venaient étudier les possibilités de vente ou d'extension d'affaires au Congo et, depuis notre retour, nous avons eu connaissance du passage d'un quatrième — envoyé celui-là par une des plus grandes fabriques de chaussures du monde. Il est donc utile d'alerter nos industriels et de recommander à leur attention toute spéciale l'étude du marché congolais. Un voyage d'affaires au Congo ne présente pas de grosses difficultés. Le réseau routier s'étend sur plus de 40.000 kilomètres et l'on peut aisément visiter en trois ou quatre mois les régions du Nord et celles du Sud, en n'empruntant qu'une seule fois le rail ou le bateau pour passer avec une automobile d'un réseau à l'autre. C'est dire qu'un homme d'affaires circule facilement au Congo comme il le ferait en Belgique, en emportant dans sa voiture, son bagage et ses échantillons. Représentant un groupement d'industriels, il visiterait à la fois les maisons d'importation, les revendeurs et les consommateurs. Il accumulerait des renseignements qui permettraient de lancer des fabrications nouvelles, de créer des marques propres au Congo, d'organiser une publicité efficace surtout en dialecte indigène lorsqu'il s'agit de produits destinés aux noirs.

Sans doute, les industriels belges sont-ils utilement aidés par l'Office Colonial installé à Bruxelles, rue des Augustins, mais ses moyens sont, croyons-nous, limités et l'information qu'il est en mesure de fournir manque parfois de détails et de particularités que seul le technicien peut réunir. Plus fructueuses semblent être les conférences entre producteurs belges et représentants des entreprises coloniales organisées à l'initiative du Comité Central Industriel de Belgique, car elles établissent un premier contact avec le marché congolais. Les relations qui se créent ici avec les sociétés coloniales assurent à nos fabricants des débouchés intéressants et réguliers. Ces relations ne

couvrent toutefois pas tous les besoins de l'économie congolaise. Or, c'est sur l'ensemble de ceux-ci que nous attirons l'attention, avant qu'il ne soit trop tard et que d'autres n'aient accaparé définitivement les débouchés.

Sait-on que la part de la Belgique dans le commerce d'importation au Congo ne représentait en 1934 que 35 p. c. en valeur et 31 p. c. en volume ? C'est manifestement insuffisant et, si un redressement n'est pas opéré à bref délai, la Métropole verra lui échapper, pour toujours, un des avantages les plus intéressants résultant de la possession de son domaine africain.

Ainsi donc, à part un point sombre (les finances publiques) qui appelle l'attention de nos gouvernants, il se dégage des faits et des chiffres une impression de confiance et d'optimisme que nous essayerons de résumer dans les termes suivants.

D'une part, le Congo, grâce à la foi et à la ténacité des coloniaux, ainsi qu'à l'amélioration de la conjoncture, a surmonté les épreuves nées de la crise. Il se trouve à l'aurore de temps nouveaux et l'on peut croire que les entreprises poursuivant la mise en valeur du pays avec méthode et prudence et avec le souci du bien à faire aux populations indigènes, seront généreusement récompensées.

D'autre part, la Belgique qui fournit actuellement un suprême effort pour conserver ses débouchés extérieurs et pour remplacer ceux qui lui sont ravés, peut et doit, à la faveur de la reprise des affaires au Congo, élargir les marchés qu'elle s'est déjà assurés et, par une prospection systématique, se créer de nouveaux débouchés, au besoin en organisant dans la Métropole des fabrications nouvelles.

Après les années de découragement et d'incertitude que nous avons vécues depuis 1932, ce réveil de notre Colonie à la vie économique est pour la Belgique comme un rappel solennel du rôle que le grand roi Léopold II assignait au Congo dans les destinées de la Patrie. Il y voyait une école d'énergie et d'expansion pour les Belges, un débouché pour les produits de leur industrie, un vaste champ ouvert à l'activité de leurs commerçants et enfin — ne l'oublions pas — une terre immense où l'action humanitaire et civilisatrice de leurs médecins et de leurs missionnaires s'exercerait en faveur des populations indigènes affaiblies par la traite et par les maladies.

Ce rôle, le Congo l'a rempli intégralement vis-à-vis de la Belgique. Il a été le ferment qui a agi sur l'imagination de milliers des nôtres. Il a été la terre d'apprentissage où nos ingénieurs se sont formés à des techniques nouvelles qu'ils ont, par la suite, perfectionnées et exploitées dans d'autres pays. Le Congo a été — et il le sera de plus en plus — un réservoir de matières premières où la Belgique a puisé pour ses propres besoins et où elle se procure la monnaie d'échange qui lui permet d'acquérir au dehors ce que son sol et sa Colonie ne peuvent lui fournir. Enfin, le Congo nous a permis de concevoir et de développer une politique indigène originale dont les résultats, dans le domaine social et économique, font l'admiration de ceux qui visitent la Colonie.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Décembre 1935, janvier, février 1936.)

APERÇU D'ENSEMBLE.

La période sous revue, qui couvre les mois d'hiver, bien qu'accusant le ralentissement d'activité habituel, a été, dans l'ensemble, très satisfaisante.

Pour certaines industries même, — les charbonnages, la métallurgie. — l'amélioration des conditions de production et de vente, par rapport à l'année précédente, est fort appréciable et les résultats obtenus confirment l'optimisme des prévisions faites il y a quelques mois. La production charbonnière, de 2.527.000 tonnes en janvier 1936, est le chiffre le plus élevé atteint depuis longtemps, tandis que le stock de houille sur le carreau des mines, qui s'élevait à 3.628.000 tonnes en avril 1935, est réduit à 2.498.000 T. en janvier 1936. De même la production de coke passe à 426.000 tonnes, en augmentation de 28.000 T. sur la production de septembre. Alors qu'il y avait 37 hauts fourneaux à feu en mars 1935, on en compte actuellement 42 et la production de fonte passe de 252.000 tonnes à 273.000 tonnes.

Néanmoins, les entraves au commerce international, toujours aussi nombreuses et aussi rigoureuses, mettent obstacle au développement de ces conditions meilleures et là où le marché intérieur ne peut s'élargir, on se retrouve devant les difficultés qui assombrissaient l'horizon il y a un an. Les prix sont à nouveau discutés, les ordres sont moins nombreux et l'on se remet à travailler pour le stock.

Les statistiques des transports de marchandises par fer et par eau traduisent cette situation : ralentissement saisonnier, mais mouvement nettement supérieur à ce qu'il était l'hiver dernier.

Le commerce extérieur, par contre, ne subit pas de grandes modifications, les importations, en quantité et valeur, restant supérieures aux exportations et la valeur à la tonne importée augmentant régulièrement depuis cinq mois.

Le chômage, pierre de touche de l'activité industrielle, n'a, malgré les influences ordinaires de l'hiver, marqué qu'une augmentation très modérée. Les statistiques mensuelles du Ministère du Travail se présentent comme suit :

	Octobre 1935	Novembre 1935	Décembre 1935	Janvier 1936
Chômeurs complets	130.981	143.407	162.166	167.183
Chômeurs intermittents ..	95.069	93.012	102.174	99.858

En février, de fortes gelées ont interrompu les travaux dans les carrières et dans l'industrie du bâtiment. Pendant deux semaines, le chômage ouvrier a augmenté assez fortement, mais s'est résorbé très rapidement dès que la température s'est radoucie.

Le commerce intérieur continue aussi, tout comme l'industrie en général, à bénéficier de conditions meilleures qu'il y a un an. Les indices de la consommation sont nettement plus favorables, notamment dans la boulangerie et le commerce d'alimentation. Les dépenses de luxe aussi sont plus nombreuses, les ventes s'intensifient, les prix sont moins discutés.

Au reste, on trouve ces mêmes signes de réconfort dans d'autres domaines. A la Caisse d'Épargne, on note des excédents de versements sur les retraits de 58 millions en novembre, de 45 millions en décembre et de 152 millions en janvier 1936. A la Bourse, les transactions sont fournies et les réactions après les étapes de hausse sont rapidement enrayerées par de nouveaux ordres d'achat. L'indice des titres à revenu variable, qui, au 15 mars 1935, s'inscrivait à 26, atteint au 2 mars 1936 : 44. L'indice des titres à revenu fixe passe, aux mêmes dates, de 114 à 124. Toutes ces indications émanent d'une époque antérieure à la récente crise internationale qui a fait subir une baisse sensible et, espérons-le, passagère aux cours.

La rente unifiée à 4 p. c. avait pratiquement retrouvé le cours auquel elle avait été introduite à la Bourse et son rendement s'établit à 4,14 p. c. Ainsi se réalise, en partie, l'espoir que l'on poursuit de réduire les taux sur le marché des capitaux.

La répercussion sur le loyer de l'argent à court terme n'est cependant pas aussi sensible qu'on pourrait le souhaiter. L'industrie et le commerce se plaignent assez généralement des conditions encore onéreuses auxquelles ils doivent souscrire pour obtenir des capitaux. Les crédits sont, assure-t-on dans certains milieux, fort parcimonieusement distribués, à des taux d'intérêt lourds, encore surchargés de commissions. Encore que l'on comprenne que les banques, après la crise extrêmement grave qu'elles viennent de traverser, entendent à juste titre obtenir des garanties très sérieuses en contre-partie des crédits qu'on leur demande, on doit souhaiter qu'elles répondent sans parcimonie aux appels normaux et justifiés. La reconstitution de leurs disponibilités leur permet de le faire. Par les taux favorables de son escompte et de ses avances, la Banque Nationale exerce une lente pression sur les taux bancaires trop élevés. Enfin, la baisse des taux hypothécaires, la diminution d'intérêt

des fonds d'Etat et des valeurs à revenu fixe et enfin l'abaissement des taux d'intérêt servis par les banques elles-mêmes à leurs déposants, justifient une réduction du loyer des crédits bancaires.

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

Si l'hiver peu rigoureux a réduit la demande de charbons domestiques, les transactions en charbons industriels et notamment en cokes métallurgiques ont été très actives. A un moment donné même, spécialement en petites dimensions, les expéditions ont subi des retards. Aussi, en présence du meilleur écoulement des charbons, l'Office National a-t-il décidé de majorer de 500.000 tonnes les quantités à débiter, allouées pour le semestre octobre 1935-mars 1936. Cet élargissement doit être réalisé pour moitié par prélèvement sur les stocks et pour le restant par un supplément d'extraction. Ceci constitue évidemment un élément favorable qui se traduit par un emploi plus régulier de la main-d'œuvre, la généralisation de la semaine de six jours, déjà presque de règle d'ailleurs, et l'embauchage de quelques milliers d'ouvriers. Les statistiques révèlent du reste un relèvement de l'effectif ouvrier.

Il est cependant signalé que certains industriels, craignant une hausse des prix, ont fait depuis quelque temps des approvisionnements assez massifs, ce qui retentit dans une certaine mesure sur la rentrée des ordres nouveaux, d'autant plus que les prix resteront inchangés jusque fin mars.

Le mouvement à l'exportation reste satisfaisant. Les résultats connus de 1935 montrent la progression réalisée au cours du second semestre, les exportations dépassant même les importations pour les quatre derniers mois.

C'est en fin d'année surtout que l'on a le mieux senti l'amélioration des conditions dans l'industrie charbonnière. La production moyenne mensuelle par trimestre s'établit en effet comme suit :

1 ^{er} trimestre	2.151.000
2 ^e »	2.152.000
3 ^e »	2.229.000
4 ^e »	2.293.000

Malgré ce relèvement de la production durant le quatrième trimestre, les stocks ont, en ce moment, régressé assez notablement alors que leur niveau était resté pratiquement inchangé, avec des mouvements en sens divers, de fin 1934 à fin août 1935.

Parallèlement, nos exportations, qui n'atteignaient pas 400.000 tonnes en moyenne par mois au premier trimestre, dépassent largement les 600.000 tonnes en fin d'année. Les importations, de leur côté, avaient, depuis la dévaluation, été ramenées en dessous de 600.000 tonnes, chiffre qu'elles dépassaient encore au cours du premier trimestre.

En raison de la mesure prise par l'Office National du Charbon d'élargir le quantum de production, il ne faut plus s'attendre à enregistrer pendant le premier trimestre de 1936 un recul important des stocks.

Les reprises ont, en effet, atteint depuis septembre 975.000 tonnes, les stocks étant ramenés en décembre à 2.558.000 tonnes contre 3.579.000 tonnes il y a un an.

Pour le mois de janvier, la production totale a atteint 2.527.000 tonnes contre 2.233.000 tonnes en janvier 1935 et 2.283.000 tonnes en décembre dernier.

Si l'on tient compte du nombre des jours ouvrables des deux derniers mois considérés, on relève une progression bien marquée et l'on enregistre avec satisfaction une progression du rendement par ouvrier, la production passant de 798 kg. à 808 kg., d'un mois à l'autre. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que l'on a remis en exploitation depuis quelque temps des couches pauvres qui avaient été momentanément abandonnées par suite de la dépression des prix.

La France avait, le 1^{er} septembre dernier, diminué de 10 p. c. les tonnages à importer chez elle. Cette mesure a été rapportée, à dater du 1^{er} décembre, pour une durée de trois mois. La question devra donc être revue à fin février, mais il semble bien que le *statu quo* sera maintenu.

Les prix sont inchangés jusqu'ici et on ne prévoit pas de modification pour autant qu'il ne soit pas fait de relèvement de salaires.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

Les mois de décembre et janvier sont généralement des mois d'activité relative pour la grosse métallurgie. Cette fois cependant, si décembre fut conforme aux traditions, janvier a, par contre, été plus favorable et les usines ont bénéficié d'ordres plus larges.

Les divisions les plus achalandées ont été celles des tôles navales et des demi-produits. Pour les tôles navales, demandées par le pays, l'Angleterre, la Hollande et les pays du Nord, une augmentation de quatre shillings à la tonne est intervenue. Les transactions en demi-produits avec l'Angleterre ont pris un développement important. Nous avons signalé que les Anglais, par suite de la pénurie de demi-produits qui régnait chez eux, avaient décidé dès novembre d'acheter au Cartel, en supplément des quantums fixés par l'accord, un tonnage mensuel de 10.000 T. pendant six mois. Ces tonnages se sont avérés de loin insuffisants, les dernières expéditions des 60.000 tonnes s'effectuant en janvier. Un nouvel arrangement est intervenu aux termes duquel les Anglais achètent au Cartel 100.000 tonnes à répartir sur février, mars et avril 1936, se réservant, en outre, pour mai et juin, option sur un tonnage de 33.000 tonnes pour chacun de ces deux mois. On voit par là que l'accord conclu l'an dernier avait réduit exagérément les tonnages des produits métallurgiques continentaux à introduire en Angleterre.

Indépendamment de l'Angleterre, le Japon et les Indes anglaises ont passé des ordres sérieux en demi-produits, les autres acheteurs principaux restant les pays du Nord et le Proche-Orient. Certaines commandes sont aussi enregistrées pour la Chine et les

Etats-Unis. Dans le Proche-Orient, on commence à rencontrer la concurrence russe et dans certains pays comme le Siam et les Indes néerlandaises, c'est la concurrence japonaise qui se manifeste. C'est ainsi qu'au Siam, une importante affaire de rails, locomotives et wagons vient d'être enlevée par les Japonais à des prix de 20 p. c. inférieurs à ceux demandés par les producteurs continentaux.

D'une façon générale, on relève, en janvier, une recrudescence des ordres à l'exportation qui avaient été moins nourris en novembre et décembre. En ce moment, les ordres pour l'exportation dépassent de nouveau sensiblement le tonnage fourni à l'intérieur. Au cours d'une réunion tenue vers la mi-février, les producteurs belgo-luxembourgeois se sont mis d'accord pour appliquer une hausse de 50 francs à la tonne, majoration modérée, destinée à compenser une augmentation du prix de revient résultant de la hausse des matières premières et des salaires. Cette augmentation est applicable aux aciers marchands, profilés et tôles. Pour les demi-produits, elle est de l'ordre de 15 à 25 francs.

Une question en ce moment fort discutée est celle qui a trait à la liberté du commerce à l'exportation. Des fraudes, dit-on, se commettent, rendues possibles et profitables par les prix sensiblement plus bas cotés pour l'intérieur, ce qui inciterait des négociants peu scrupuleux à réexporter en fraude des tonnages achetés pour le pays. Certains producteurs verraient avec satisfaction le gouvernement établir un régime de licences, mais on peut craindre qu'une telle mesure conduise en fait au monopole des exportations. Il semble du reste que l'on puisse assez aisément trouver d'autres moyens pour empêcher ces pratiques frauduleuses. A cette occasion, on parle à nouveau d'un relèvement sérieux des prix pour l'intérieur.

A diverses reprises, on a parlé de la création à Londres d'un bureau unique d'achat, centralisateur de tous les produits importés et répartissant ces produits. En fait, cette création, qui reste toujours dans le désir de la *British Iron and Steel Federation*, n'est pas encore réalisée, et les continentaux essaient avec persévérance à faire prévaloir leur point de vue qui est de ne consentir à la mise sur pied d'un tel organisme que s'il est appelé uniquement à dresser des statistiques et qu'il s'abstient de toute activité commerciale. Ce que l'on craint avec raison, c'est que les producteurs continentaux soient privés à la longue de tout contact direct avec la clientèle anglaise.

Un autre sujet de préoccupation est le développement de l'industrie métallurgique dans l'Afrique du Sud. Cette industrie se sent à présent suffisamment forte pour entrer en contact direct avec l'industrie européenne et lui signifier son désir de voir réduire le tonnage qu'elle importe là-bas. Il aurait été question d'une réduction de moitié. En compensation, un relèvement des prix serait établi de commun accord en ce qui concerne le marché sud-africain. Les usines principales qui sont à la tête du mouvement sont fortement soutenues par le gouvernement. Du point

de vue belge, nous devons constater qu'il y a là un certain danger, bien qu'il s'agisse d'un marché d'importance relative. Après l'Angleterre, en faveur de laquelle le Cartel a accepté de limiter le tonnage pour plusieurs années, l'Afrique du Sud, à son tour, réduirait notre volume de ventes. Même compte tenu de l'élévation des prix, on peut se demander si c'est une politique qui convient à notre pays.

En ce qui concerne le cartel des tôles fines, on signale que des progrès ont été réalisés, mais qu'il reste encore bien des points délicats à résoudre.

Un accord est définitivement intervenu en ce qui concerne la détermination des quote-parts de chacun des adhérents au Cartel International des Rails. L'Angleterre obtient également partiellement gain de cause dans sa revendication et voit sa quote-part passer de 20,80 à 23,50 p. c., alors que les Français, les Allemands et les Américains surtout voient leur part respective légèrement abaissée. La Belgique est quasi stationnaire avec 7,40 p. c., la Pologne obtient 10 p. c., proportion relativement élevée et qui montre bien la concurrence énergique de ce pays au cours de ces dernières années.

Les commandes de la Société Nationale des Chemins de fer belges ont, cette saison, été quelque peu inférieures à ce qu'elles furent en 1934 : 28.000 tonnes de rails contre 35.000 tonnes l'an dernier et 100.000 de traverses métalliques contre 200.000 en fin 1934.

Signalons enfin le rejet de la demande introduite par l'Union des Tréfileries et Clouteries belges, qui sollicitait une réglementation en application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935, en vue d'établir une limitation des moyens de production. Une puissante société avait fait opposition à cette requête, en raison des travaux qu'elle avait entrepris depuis de longs mois pour installer de nouveaux laminoirs à fils, petits fers et feuillards.

Approuvée par le Comité du Trésor, la construction d'une nouvelle « malle » Ostende-Douvres du type *Prince Baudouin* va être entamée. C'est la S. A. John Cockerill qui a été chargée du travail et les chantiers de Seraing trouveront là matière à une activité d'assez longue durée.

Dans les chantiers navals, l'amélioration subsiste. Si l'on ne construit pas de bateaux nouveaux, on fait cependant assez bien de réparations, qui permettent d'employer une bonne partie des ouvriers.

Les *ateliers de constructions*, qui depuis longtemps se trouvaient dans une situation vraiment difficile, voient l'année se terminer dans des conditions bien meilleures. Indubitablement, la commande de 500 voitures métalliques pour les chemins de fer belges et la continuation des grands travaux publics ont apporté un lot de travail non négligeable, mais il faut ajouter à ces ordres toute une série de fournitures destinées principalement aux marchés sud-américain, sud-africain et à la Chine. En quelques mois, les constructeurs belges ont été déclarés adjudicataires de plus de 2.000 wagons, de 16 locomotives et de divers lots de voitures et ponts et charpentes. Un établissement

du Centre vient de se voir adjuger une importante fourniture de ponts pour l'Égypte.

Dans l'industrie armurière, si longtemps éprouvée, la situation s'est nettement améliorée. Certaines raisons, à elles seules, l'expliqueraient déjà. Mais à côté du domaine militaire, des tendances satisfaisantes ont été enregistrées dans le domaine des armes de chasse et des pistolets automatiques.

L'activité du *Banc d'Épreuves des Armes à Feu*, à Liège, témoigne de ce regain.

La production des armes de chasse est passée de 25.362 en 1934 à 41.013 en 1935; en petites carabines de chasse (rayées, à canon simple, à répétition et automatiques), la production s'est accrue de 4.933 en 1934 à 7.701 en 1935; enfin le nombre des pistolets automatiques fabriqués passe de 20.343 à 31.135.

En armes de guerre, on passe de 28.172 en 1934 à 35.350 en 1935, mais il y a lieu de noter qu'une commande exécutée n'a pu, par suite d'interdiction, être exportée.

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

La réduction des expéditions en hiver a ralenti nécessairement la production. Aux carrières de porphyre de Lessines, après un fléchissement plus sensible que d'habitude, la reprise s'accusait déjà à la fin de février. En dépit du ralentissement saisonnier, on a pu cependant occuper les ouvriers tout l'hiver. Dans la vallée du Hoyoux, l'activité des carrières de petit granit est demeurée satisfaisante, ainsi du reste que dans les carrières de grès. Pour les pierres calcaires, à la suite des ententes constituées récemment pour les chaux en roche et les chaux hydratées, les prix se sont relevés et les affaires sont favorablement orientées.

On se plaint toujours du déséquilibre dont souffre l'exportation du porphyre, d'une part en pavés, dont la demande reste abondante pour les types ordinaires, mais insuffisante pour les remaniés, d'autre part en concassés, dont la production est liée à celle des pavés et provoque la constitution de stocks exigeant des sacrifices pour leur écoulement.

Les carrières de marbre sont restées bien occupées et en ce qui concerne quelques qualités de marbres, on a peine à suivre la demande. Heureusement, la clémence du temps a réduit au minimum les interruptions de travail habituelles en hiver.

Les cimenteries ont traversé, elles aussi, une période plus calme. Pour l'intérieur, c'est le ralentissement saisonnier; à l'exportation, on enregistre également moins de transactions et surtout une tendance au recul des prix par suite de la concurrence allemande, italienne, yougoslave, etc.

Dans l'industrie briquetière, l'événement capital a été la grève déclenchée le 18 novembre dans les briqueteries du Rupel et qui ne s'est terminée qu'au début de mars. Elle avait pour objet le relèvement des salaires. Le conflit prit à certains moments un caractè-

re assez grave et menaçait, s'il perdurait, de compromettre la prochaine campagne estivale.

À la suite des enquêtes entreprises par le Ministère du Travail sur les salaires et d'une série de réunions entre patrons et ouvriers arbitrées par le délégué du Ministre, un accord est intervenu, les parties acceptant une augmentation de salaires variant d'après les catégories. Cette augmentation sera appliquée en fonction des variations de l'indice des prix de détail à Anvers et dans les agglomérations.

Entretemps, les stocks en briques ont été enlevés, les clients se chargeant eux-mêmes de les transporter et la nouvelle campagne s'ouvrira sans arriéré.

La construction bénéficiant aussi de peu de gelées est restée active, le nombre des autorisations de bâtir étant toujours en net excédent sur ce qu'elles étaient pendant les mois correspondants de l'année précédente.

INDUSTRIE DU VERRE.

Peu ou pas de modifications dans l'activité des verreries pendant la période considérée.

En gobeletterie, depuis la fin de l'année, on enregistre un fléchissement marqué de la demande, entraînant un certain ralentissement de la production. Celle-ci est toutefois estimée représenter encore 60 p. c. de la capacité, certains établissements travaillant en partie pour reconstituer leurs stocks.

Les prix restent bons. Les principaux débouchés restent les mêmes et là où la concurrence japonaise a été signalée, — au Maroc notamment — le volume des ventes reste intéressant.

Ici comme dans d'autres groupes de la production, on se trouve dans une période d'attente, calme, mais qui ne justifie aucun pessimisme. Les bilans relatifs à 1935 feront du reste apparaître une amélioration notable comparativement à l'année antérieure.

L'INDUSTRIE TEXTILE.

La fin de l'année voit, en général, un rétrécissement des transactions tant dans les filatures que dans les tissages. On procède à ce moment aux inventaires et on établit les bilans et cette période est peu propice au développement des ordres.

Néanmoins, d'une façon générale, la situation est restée bonne, par continuation, durant le mois de décembre, mais un peu moins favorable en janvier.

Le marché des cotons a été assez fortement ébranlé par la décision de la Cour Suprême des États-Unis condamnant la politique agricole du gouvernement de Washington et cette décision a amené de nombreuses liquidations qui, jointes aux ventes spéculatives portant sur la nouvelle récolte, ont entraîné un fléchissement accusé des cours. Depuis lors, le marché s'est un peu ressaisi, surtout à la menace formulée par le *Pool*, détenteur de grosses quantités à terme à la hausse, d'exiger que les cotons traités à terme soient effectivement livrés. Les cours de la nouvelle récolte, d'autre part, fluctuent au gré des nouvelles de Washington.

Les *filatures de coton* ont enregistré moins d'ordres nouveaux. On a l'impression qu'à la suite des difficultés de s'approvisionner à temps en fils, que les tissages ont rencontrés, il y a plusieurs mois, les ordres à la filature avaient été quelque peu exagérés.

L'Association belge des Filateurs de Coton, récemment constituée à Gand, avait sollicité le bénéfice de

l'application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935, afin de réglementer la production et limiter le nombre de broches existantes. Dans le mémoire justificatif de cette requête, l'Association produisait les statistiques suivantes, destinées à montrer que l'outillage de la filature belge est trop important eu égard à ses possibilités de vente :

ANNÉES	Nombre de broches	Fils de coton produits	Fils de coton exportés	Tissus exportés	Total des exportations en fils et en tissus
		(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)
1913.....	1.492.000	45.400	6.700	28.000	34.700
1928.....	2.070.000	69.600	8.600	43.900	52.500
1929.....	2.156.000	68.500	6.900	44.000	50.900
1930.....	2.172.000	60.500	6.100	33.500	39.600
1932.....	2.156.000	44.500	4.200	20.800	25.000
1934.....	2.106.000	43.400	8.700	21.700	30.400

Le rapprochement des chiffres de 1913 et de 1934 est significatif : plus de broches pour une production moindre de fil et des débouchés réduits à l'exportation.

Le mémoire rappelait aussi le développement régulier de l'industrie cotonnière en Asie, les entraves douanières et les restrictions monétaires qui paralysent les transactions avec l'étranger.

L'Association, d'autre part, estime que la reprise actuelle dans l'industrie cotonnière est précaire. Les causes de la restriction des débouchés, dit-elle, ont un caractère permanent. C'est pourquoi elle juge que l'outillage des filatures doit être réduit. Ce problème de l'outillage en excès doit être étudié avec soin. Pendant que l'on recherche les meilleures solutions, l'Association aurait voulu que l'on prenne des mesures conservatoires, empêchant certains industriels de développer leur outillage au moment même où c'est à une réduction du nombre de broches qu'il faut tendre.

Cette requête a soulevé cependant, dans certains centres textiles, particulièrement de la part de certains tisseurs, des protestations assez vives. Les tisseurs ont justifié leur opposition par diverses considérations consignées dans un mémoire adressé au département des Affaires économiques et dans lequel ils s'efforçaient de prouver que la réglementation demandée par l'Association des filateurs de coton allait à la rencontre des intérêts généraux de l'industrie textile, qu'elle nuirait au consommateur et que la petite industrie familiale du tissage en serait menacée.

Devant cette opposition, l'Association belge des Filateurs de Coton a décidé de se désister de sa requête. Dans la lettre annonçant ce désistement au Ministre des Affaires économiques, l'Association s'exprimait ainsi : « En prenant cette décision, dit la lettre, l'Association n'entend nullement renier le bien-

fondé de sa requête. Celle-ci était basée sur des faits qui dépassent le cadre de l'économie belge. Les mesures envisagées actuellement en Angleterre en sont la meilleure preuve. Il est d'ailleurs caractéristique de noter qu'aucun des mémoires émanant des opposants n'essaie de réfuter les arguments fondamentaux repris dans notre mémoire.

» Les tisseurs basent leur opposition sur des considérations purement spéculatives. Ils semblent craindre l'institution d'un monopole au bénéfice des filateurs et filateurs-tisseurs, qui pourraient en profiter pour exploiter les tissages. Pareille crainte est sans fondement : les membres de l'Association, tant filateurs que filateurs-tisseurs, sont dans leur très grande majorité vendeurs de fils et il est impossible de concevoir que l'industrie de la filature puisse prospérer, alors que le tissage périliterait.

» Ayant vécu les angoisses d'une crise sans précédent, dont l'industrialisation croissante des pays d'outre-mer fait craindre le retour, les membres de notre Association ont voulu éviter à leur branche de l'industrie cotonnière les conséquences néfastes d'un outillage excédant les besoins.

» L'émotion soulevée par notre requête montre que le but que nous poursuivons n'a pas été compris. Nous croyons que l'assainissement de l'industrie cotonnière doit être poursuivi dans chacune de ses sections.

» Il serait souhaitable que les industriels appartenant aux autres branches de l'industrie cotonnière belge en soient convaincus comme nous-mêmes. Nous estimons toutefois trop la nécessité de bonnes relations avec les autres sections pour ne pas renoncer à un moyen d'action qui soulève tant de résistance. »

Il semble donc que ce soit dans le cadre même de leur Association que les filateurs devront trouver le moyen de résoudre la question.

L'activité dans les *tissages de coton* reste actuellement assez satisfaisante, mais on se plaint générale-

ment que la marge bénéficiaire soit fort étroite. Dans certains établissements, le courant des affaires nouvelles a fortement baissé pour le marché intérieur. De plus, les prix, par suite de la concurrence assez vive, ont tendance à s'avilir à nouveau. Les affaires se font plus difficiles pour certaines entreprises. L'allure hésitante du marché américain des cotons bruts retient la clientèle qui paraît d'ailleurs s'être assez engagée au cours des mois antérieurs.

Pour éviter le gonflement des stocks de production, des métiers ont été arrêtés dans certains établissements; dans d'autres, on a cessé le travail à double équipe ou on envisage cette éventualité. Quoi qu'il arrive, on paraît toutefois bien décidé, en tissage, de ne plus constituer les stocks importants qui ont mis le producteur à la merci de sa clientèle pendant la crise.

Dans l'*industrie linière*, la situation ne s'est guère modifiée au cours des mois derniers. Le marché reste actif, les prix accusant cependant quelque faiblesse. En raison de l'accentuation de la baisse, en février, des lins d'origine russe, la demande a été réduite. L'abstention presque complète des acheteurs a été opposée à une offre de 1.400 tonnes du monopole russe. En présence de cette situation, les vendeurs de lins indigènes se montrent moins exigeants et les prix paraissent vouloir se stabiliser à un palier inférieur aux moyennes pratiquées ces temps derniers. Les filatures travaillent surtout pour l'intérieur. Les marchés anglais et italiens sont fermés et sur le marché allemand on ne traite qu'avec prudence. Les meilleurs clients restent l'Irlande et la France.

Les tissages de toile continuent l'exécution des ordres reçus en automne. Le chômage est peu important et, dans la région de Roulers, on estime que la production en janvier représentait au moins 85 p. c. des possibilités. Dans certaines manufactures, cepen-

dant, les stocks ont tendance à augmenter. Les ventes sont très lentes et les prix s'en ressentent. Les acheteurs s'abstiennent, comme de coutume, quand les prix sont en baisse. Les filatures d'étoffe sont toujours fournies d'ordres et travaillent à double équipe, sans parvenir pour cela à livrer toujours à temps leurs commandes.

Pour le *jute*, la situation est à peu près la même qu'en tissage de toile, sauf qu'ici on travaille à plein rendement pour exécuter les ordres en carnet. Cela donnera de l'ouvrage pour tout l'hiver, mais après cela l'activité devra être réduite si les ordres nouveaux ne s'inscrivent pas à une cadence plus rapide qu'actuellement.

Affaires satisfaisantes aussi dans l'*industrie de la laine*. Les filatures sont restées bien alimentées, les désignations suivent régulièrement et certaines entreprises sont dès maintenant assurées d'être occupées jusqu'à fin juin.

Comme après chaque étape de hausse, les industriels se plaignent de la grande difficulté qu'ils rencontrent à faire admettre par la clientèle la majoration de prix.

L'hiver doux a contrarié les fabricants de tissus de laine, surtout ceux qui sont spécialisés dans la production de draps chauds pour pardessus. La vente de ces articles dans les magasins de confection a été nulle. Il y aura donc vraisemblablement un report sur la saison suivante, état de choses qui influencera les commandes à l'entrée de l'hiver prochain.

En *bonneterie*, l'activité est réduite, comme toujours à pareille époque, mais supérieure à celle enregistrée l'an passé, durant laquelle elle fut particulièrement mauvaise. Tous les fabricants se plaignent de la faiblesse des prix et de la vivacité de la concurrence.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

Notre marché vient, pendant une période particulièrement délicate au point de vue international, de prouver son parfait état d'équilibre et toute son aisance. Le 7 mars dernier, date à laquelle le gouvernement allemand dénonça l'accord de Locarno, le florin se trouvait à 402,95, le franc suisse à un cours voisin de 193,50 et le franc français autour de 39,10. D'autre part, la livre sterling valait environ 29,27 et le dollar 5,86 1/2. Les oscillations qui se produisirent dans la suite furent de faible ampleur. La devise hollandaise se fixa le 10 mars à 403,15, cours auquel elle se maintint pendant une huitaine de jours; elle rétrograda ensuite jusqu'à 402,98. Le franc suisse n'alla pas au delà de 193,56 et vaut en ce moment 193,36. Le change sur Paris fléchit un moment à 39,05 1/2, puis vint se fixer un peu au delà de 39,10. Actuellement, il cote 39,08 1/2. Les devises anglo-saxonnes se sont relevées parallèlement à leur progression sur le marché français. Le change sur Londres se négocie depuis quelques jours à 29,30 environ et le dollar à 5,90. Au moment où survinrent les événements que nous venons de rappeler, le reichsmark « libre » tomba sans transition de 238,32 à 237,89; mais il se ressaisit assez rapidement et depuis quelques jours déjà il cote en moyenne 238,50. La peseta avait quitté à la fin de la quinzaine passée le palier de 81,20 et s'était fixée aux environs de 81. Elle s'est depuis lors maintenue constamment autour de ce dernier niveau. Le cours du change sur Milan a été fixé, pour les opérations visées par la convention belgo-italienne du 11 décembre 1935, invariablement à 47,003525. Les couronnes scandinaves se sont raffermies en sympathie avec le change sur Londres : le Stockholm est passé de 150,90 à 151,05, l'Oslo de 147,025 à 147,15 et le Copenhague de 130,675 à 130,80. La couronne tchécoslovaque a oscillé de 24,54 à 24,57. Le dollar canadien vaut actuellement 5,89 contre 5,87 3/8 il y a quinze jours. Le change sur Varsovie a progressé au début de la quinzaine de 111,70 à 112 et est ensuite revenu à ce point de départ. Mentionnons, pour mémoire, que le lei roumain a été coté à titre de simple indication 4,38.

Sur le marché du terme, la tendance a été assez irrégulière en franc français. A trois mois, le déport s'est étendu certains jours de 0,80 à 1,30 belga. Après un bref recul à 1,06, la perte s'est à nouveau élargie jusqu'à 1,20 belga environ. Le florin a également subi pendant un certain temps une perte un peu plus lourde qu'habituellement; pour un trimestre, le déport est passé de 0,029 belga à 0,035 belga, puis est revenu à 0,026 belga. Pour une même période, la livre sterling a été traitée à un prix voisin de celui pratiqué au comptant.

Le marché de l'argent est toujours très à l'aise; il n'y a pas eu d'emprunteurs d'argent au jour le jour. L'escompte a été demandé hors banque à 1 3/8 p. c. comme précédemment.

Le 23 mars 1936.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Le ralentissement des affaires imprègne le marché d'une certaine faiblesse, sur laquelle tranche cependant la bonne tenue des rentes.

Ci-dessous le tableau comparatif des cours pratiqués les 20 et 4 mars.

Aux **rentes**: 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 79,75-80,25; 4 p. c. Dette Unifiée 1^{re} série, 96,40-96,65; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2^e série, 96,40-96,65; 3 1/2 p. c. Bons du Trésor à cinq ans 1932-1937, 106,10-106,45; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 545-553; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1933, 1085-1095; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 249,50-254; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 258,50-266; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 525-534.

Aux **assurances et banques**: Assurances Générales sur la Vie, 7000-6950; Banque d'Anvers, 1615-1660; Banque de Commerce, 1025-1060; Banque du Congo Belge, 1330-1300; Banque Nationale de Belgique se répète à 1945; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 435-467,50; Brufina, 1040-1110; Chimique et Industrielle de Belgique, 1400-1390; part de réserve Société Générale de Belgique, 4175-4312,50; Union des Industries, 522,50-530.

Aux **entreprises mobilières et immobilières, hypothécaires et hôtelières**: part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 9775-10000; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 4260-4500; action de capital Madrid-Palace-Hôtel, 1990-2050.

Aux **chemins de fer et transports par eau**: action privilégiée 4 p. c. Société Nationale des Chemins de Fer Belges, 488-487; action privilégiée Chemins de Fer du Kivu, 1030-1025; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5975-6000; part de fondateur Congo, 1150-1185; action de jouissance Congo Supérieur aux Grands-Lacs, 437,50-430; Unatra, 585-620; Welkenraedt, 16250-17700.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux**: action de dividende Bruxellois, 5900-5950; part sociale Caire, 425-432,50; 1/100 de part de fondateur Rosario, 227-235; Verviétois, 208-213.

Aux **tramways et électricité (trusts)**: Centrale Industrie Electrique série B, 1185-1205; part sociale Compagnie Belge des Chemins de Fer et Entreprises, 812,50-850; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 587,50-592,50; action de capital Electrobél, 2222,50-2230; part de fondateur Electroraïl, 4090-4250; action privilégiée Electro-Trust se répète à 882,50; Orientale d'Electricité, 665-680; action ordinaire Sofina, 11800-11950.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité**: part sociale Auxiliaire d'Electricité, 3330-3350; part sociale Société

Bruxelloise du Gaz, 1720-1755; 5 p. c. actions de capital privilégiée Electricité du Borinage, 1575-1625; 1/10 de part de fondateur idem, 3260-3450; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 9750-10000; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3410-3525; 1/10 de part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 5375-5650; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7725-7850; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 11150-11225.

Aux industries métallurgiques : action de capital Ateliers de Familleureux, 1000-1100; Cockerill, 817,50-795; Ecrêmeuses Melotte, 1410-1380; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 1730-1755; Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, 525-505; La Fontainoise, 3675-3800; Phénix Works, 882,50-900.

Aux charbonnages et fours à coke : Amercœur, 3440-3575; part sociale Bonne-Espérance-Lambusart, 1925-1970; Bonnier, 5700-5680; part sociale Centre de Jument, 5325-5425; Gouffre, 11800-12200; part sociale Hornu et Wasmes, 3590-3885; Mariemont-Bascoup, 5775-5525; Maurage, 7650-8125; Noël-Sart-Culpart, 8075-7950; Sacré-Madame, 5305-5360; Tamines, 4240-4250.

Aux zincs, plombs et mines : 1/5 d'action privilégiée Nouvelle-Montagne, 392,50-360; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 710-715; part sociale Métallurgique de Prayon, 1340-1320; 1/10 Vieille-Montagne, 2145-2280.

Aux glacières : Auvelais, 24375-24325; Moustier-sur-Sambre, 13000-13575; Saint-Roch, 23650-22250.

Aux verreries : Chinwangtao Glass, 612,50-617,50; Hamendes, 312,50-322,50; part sociale Industrie Mécanique du Verre (Aniche), 392,50-417,50; Mariemont, 615-622,50.

Aux industries de la construction : action ordinaire Cannon Brand, 1685-1735; Carrières Unies de Porphyre, 6012,50-5925; action ordinaire Ciments de Visé, 1750-1770; action de capital Tuileries du Pottelberg, 5100-5050.

Aux industries textiles et soieries : part sociale En-sivaloise, 2020-2035; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 4300-4325; Linière Gantoise, 3260-3400; Linière La Lys, 8050-8175; action de jouissance Manila, 2585-2605; part sociale Soie Viscose, 1385-1480; Union Cotonnière, 1230-1205.

Aux produits chimiques : Auvelais, 535-555; part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1835-1865; part de fondateur Industries Chimiques, 1185-1155; Société de Gaz Industriel (Sogaz), 1720-1770; action privilégiée Industries Chimiques de Wilsela, 1295-1350.

Aux entreprises coloniales : Cotonnière Congolaise, 1430-1400; part de fondateur Auxiliaire Chemins de Fer Grands-Lacs, 4080-4050; action privilégiée Katanga, 37637,50-38550; action ordinaire idem, 34787,50-35650; 1/100 de part de fondateur Minière des Grands-Lacs, 980-1030; 1/3 d'action de dividende Simkat, 3175-3212,50; Symaf, 1950-1955; Brasseries du Katanga, 725-690; action de capital Ciments du Katanga, 1210-1140; Pétroles du Congo, 652,50-710; Trabeka, 1350-1400; Cominex, 475-480; part sociale Comuélé, 530-560; action de capital Synkin, 742,50-752,50.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières : part de fondateur Hallet, 3425-3520; part de fondateur Huileries de Sumatra, 1420-1385; part de fondateur Nord de Sumatra, 1465-1475; part sociale Telok-Dalam, 138-138,50.

Aux alimentation : action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 1995-1940; Moulins La Royale, 4880-4910; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 9225-9150.

Aux industries diverses : Bougies de la Cour, 1220-1285; part sociale Couperie Belge-Américaine, 1150-1145; 1/9 d'action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1500-1565; part sociale Englebert, 1692,50-1725; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 4875-4825.

Aux papeteries : action ordinaire Delcroix, 1515-1545; action de jouissance Pont de la Warche, 737,50-825; part sociale Saventhem, 1200-1325; Union des Papeteries, 470-500.

Aux actions étrangères : Molinos Rio de la Plata, 1900-1910; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 120000-123500; action de dividende Cairo-Heliopolis, 1495-1500; Chade, 9450-9450; part de fondateur Chemins de Fer Economiques du Nord, 1900-1975; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 13850-14200; part bénéficiaire Electricité de Paris, 20650-21015; part bénéficiaire Parisienne, 2885-2985; Eaux d'Arnhem, 4490-4490; part de fondateur Huileries de Deli, 3500-3550; part de fondateur Palmeraies de Mopoli, 13050-13150; action ordinaire Royal Dutch, 48850-48375.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1890-2010; Barcelona Traction, 357,50-406,25; Brazilian Traction, 385-415; Chade, 1850-1845; Crégeco, 292,50-325; Electrobél, 2230-2230; Géomines, 600-632,50; Rand Mines, 1235-1210; Hydro Electric Securities, 225-228,75; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3200-3530.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 mars 1936	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
7 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
9 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
10 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
11 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
12 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
13 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
14 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
16 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
17 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
18 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
19 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—
20 —	2,—	2,50	3,—	1,375	—	—	—	5,50	5,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte de dépôts à :					Caisse Gén.d'Eparg. et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr.
A. Au 20 mars 1936 :									
Banque de la Société Générale.	0,50	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	0,50	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Caisse de Reports	0,50	1,53	—	1,90	2,—	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid	0,50	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Société Belge de Banque	0,50	1,50	1,75	1,90	2,—	—	—	—	—
Soc. Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	2,25	2,50	3,—	3,25	—	—
<i>Caisse Gén. d'Eparg. et de Retr.</i>	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. Taux annuels et mensuels :									
1934	0,92	2,07	2,27	2,33	2,54	3,59	3,84	3,—	2,—
1935	0,60	1,74	1,85	1,97	2,10	3,—	3,25	3,—	2,—
1934 Décembre	0,75	1,91	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
1935 Janvier	0,75	1,90	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	0,75	1,95	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mars	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Avril	0,75	1,99	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Mai	0,75	1,97	2,—	2,08	2,24	3,—	3,25	3,—	2,—
Juin	0,50	1,70	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Juillet	0,50	1,63	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Août	0,50	1,60	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Septembre	0,50	1,55	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Octobre	0,50	1,54	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Novembre	0,50	1,52	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Décembre	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
1936 Janvier	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—
Février	0,50	1,51	1,75	1,90	2,—	3,—	3,25	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.

(***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 b.	PARIS 100 fr. = 39,135 b.	New-York (cable) 1 \$ = 5,8996 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,5083 b.	GENÈVE 100 fr. = 192,738 b.	MADRID 100 P. = 192,738 b.	(1) ITALIE 100 lire = 62,5726 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 24,6628 b.	MONTREAL 1 \$ = 9,9388 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	BUCAREST 100 lei = 5,9748 b.
	6 mars 1936.....	29,26375	39,09875	5,865	402,95	193,53	81,01	47,003525	150,90	147,025	130,675	24,57	5,875	238,32	111,75
9 —	29,29875	39,055	5,90	402,83	193,39	81,03	47,003525	151,125	147,225	130,925	24,56	5,8975	237,89	111,70	4,38
10 —	29,3075	39,11625	5,88	403,15	193,53	81,06	47,003525	151,20	147,275	130,95	24,56	5,88	238,10	112,—	4,39
11 —	29,30625	39,10875	5,8825	403,15	193,53	81,05	47,003525	151,10	147,32	130,925	24,55	5,8875	238,12	111,77	4,39
12 —	29,3025	39,11375	5,8925	403,15	193,53	81,06	47,003525	151,125	147,275	130,80	24,57	5,8925	238,56	111,76	4,39
13 —	29,3025	39,105	5,8985	403,15	193,49	81,05	47,003525	151,125	147,18	130,81	24,57	5,90	238,60	111,80	4,38
16 —	29,2925	39,11375	5,8925	403,15	193,56	81,08	47,003525	151,05	147,15	130,80	24,545	5,89625	238,42	111,65	4,38
17 —	29,2875	39,135	5,8860	403,15	193,48	81,09	47,003525	150,96	147,11	130,725	24,56	5,88725	238,41	111,675	4,38
18 —	29,28125	39,11375	5,89	403,15	193,45	81,06	47,003525	151,—	147,10	130,75	24,56	5,89125	238,43	111,775	4,38
19 —	29,28125	39,09625	5,892	403,13	193,45	81,03	47,003525	150,925	147,075	130,75	24,54	5,8825	238,58	111,75	4,38
20 —	29,2952	39,08375	5,8975	402,98	193,36	81,—	47,003525	151,05	147,15	130,80	24,54	5,89	238,55	111,71	4,38

N. B. — Les nouvelles parités mentionnées ci-dessus sont celles qui résultent de la dévaluation du belga, suivant arrêté royal du 31 mars 1935.

(1) A partir du 13 décembre 1935, cours pour l'exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>								
6 mars 1936.....	D 0,002	pair	D 0,17	D 0,150	R 0,0025	—	D 0,90	—
7 —	R 0,002	R 0,004	D 0,19	D 0,165	R 0,0025	R 0,003	D 0,90	—
9 —	—	R 0,002	—	D 0,250	R 0,0020	R 0,003	—	D 0,80
10 —	R 0,003	R 0,004	D 0,30	—	R 0,0030	—	D 1,30	—
11 —	R 0,0035	R 0,0045	D 0,30	D 0,250	R 0,0030	R 0,004	D 1,30	—
12 —	R 0,003	R 0,005	D 0,35	D 0,270	R 0,0030	R 0,004	D 1,30	D 0,80
13 —	R 0,002	R 0,004	—	D 0,340	R 0,0035	—	D 0,80	D 0,50
14 —	R 0,002	R 0,004	—	D 0,350	R 0,0030	—	D 0,80	—
16 —	R 0,002	R 0,003	D 0,39	D 0,360	R 0,0035	—	D 0,80	—
17 —	R 0,001	R 0,003	D 0,30	—	R 0,004	—	D 0,80	—
18 —	R 0,002	R 0,004	D 0,31	—	R 0,004	R 0,006	D 0,80	—
19 —	R 0,003	R 0,005	D 0,28	—	R 0,004	—	D 0,80	—
20 —	R 0,002	—	—	D 0,300	R 0,004	—	D 0,70	—
<i>à 3 mois :</i>								
6 mars 1936.....	D 0,001	R 0,001	D 0,82	D 0,79	R 0,008	R 0,009	D 2,90	—
7 —	R 0,002	R 0,004	—	D 0,86	R 0,008	—	D 2,90	—
9 —	R 0,002	R 0,004	—	D 1,05	R 0,009	R 0,0105	—	D 3,—
10 —	R 0,005	R 0,007	D 1,10	D 1,—	R 0,010	—	D 3,50	D 3,10
11 —	R 0,005	R 0,006	D 1,05	D 1,—	R 0,010	R 0,011	D 3,50	—
12 —	pair	R 0,003	D 1,18	D 1,14	R 0,009	R 0,010	D 3,40	D 3,—
13 —	R 0,002	R 0,004	—	D 1,24	R 0,012	—	D 3,20	D 3,—
14 —	R 0,005	R 0,006	D 1,30	D 1,22	R 0,013	R 0,015	D 3,10	—
16 —	R 0,005	R 0,007	D 1,28	—	R 0,0115	R 0,013	D 3,20	—
17 —	R 0,001	R 0,003	D 1,06	—	R 0,010	R 0,012	D 3,—	—
18 —	R 0,003	R 0,005	D 1,10	D 1,08	R 0,010	R 0,012	D 3,—	D 2,80
19 —	R 0,005	R 0,007	D 1,11	—	R 0,011	R 0,012	D 2,90	—
20 —	R 0,003	R 0,004	—	D 1,20	R 0,011	R 0,013	D 2,60	—
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>								
1934	R 0,1027	R 0,1089	R 0,0392	R 0,0475	R 0,0104	R 0,0126	R 0,9057	R 1,0775
1935	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	R 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861
1934 Décembre.....	R 0,2487	R 0,2635	R 0,3019	R 0,3172	R 0,0463	R 0,0495	R 3,0130	R 3,3260
1935 Janvier	R 0,2494	R 0,2608	R 0,2523	R 0,2690	R 0,0472	R 0,0508	R 3,1500	R 3,4770
Février	R 0,3033	R 0,3279	R 0,3024	R 0,3117	R 0,0622	R 0,0651	R 3,4040	R 3,7480
Mars	R 0,6264	R 0,5612	R 0,7412	R 0,6304	R 0,1270	R 0,1130	R 7,6830	R 6,8714
Avril	D 0,1469	D 0,1220	D 0,4850	D 0,4655	D 0,0252	D 0,0247	D 13,2570	D 12,4047
Mai	D 0,2546	D 0,2381	D 1,1971	D 1,1212	D 0,0429	D 0,0363	D 13,7650	D 12,7220
Juin	D 0,2609	D 0,2520	D 1,5975	D 1,4546	D 0,0327	D 0,0268	D 12,9400	D 12,6700
Juillet	D 0,1160	D 0,1620	D 1,1640	D 1,1310	D 0,0167	D 0,0105	D 11,5440	D 11,9500
Août	D 0,1335	D 0,1288	D 0,8923	D 0,8421	D 0,0118	D 0,0095	D 12,6810	D 11,7910
Septembre	D 0,1132	D 0,1048	D 0,7381	D 0,7080	D 0,0089	D 0,0066	D 15,4050	D 14,1530
Octobre	D 0,1251	D 0,1185	D 0,6320	D 0,5990	D 0,0068	D 0,0057	D 10,7550	D 9,9700
Novembre	D 0,1077	D 0,0996	D 1,2130	D 1,1250	D 0,0075	D 0,0066	D 8,5820	D 7,9930
Décembre.....	D 0,0859	D 0,0792	D 1,1930	D 1,1290	D 0,0046	D 0,0034	D 7,1670	D 6,6760
1936 Janvier	D 0,0620	D 0,0595	D 1,0920	D 1,0530	D 0,0051	D 0,0033	D 5,4880	D 4,8500
Février	D 0,0094	D 0,0056	D 0,7630	D 0,7400	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble		
					en fr.-nouv.	en fr.-or				
1934	plus haut	733	733	665	684	695	(2) 100	(3) —	152	181
	plus bas	676	696	622	636	653	94	—	133	167
	moyenne	696	707	636	653	666	96	—	144	174
1935	plus haut	714	731	665	682	689	99	71	164	187
	plus bas	644	664	587	606	621	89	64	131	164
	moyenne	678	697	627	643	654	94	68	146	175
1934	Décembre.....	676	696	622	636	653	94	—	145	174
1935	Janvier	668	686	614	630	642	93	—	143	173
	Février	654	674	605	617	632	91	—	140	170
	Mars	644	664	587	606	621	89	—	131	164
	Avril	655	673	600	617	629	—	65	134	167
	Mai	661	681	613	626	638	—	66	136	168
	Juin	673	691	622	635	649	—	67	141	172
	Juillet	675	696	626	642	654	—	68	143	174
	Août	685	701	633	649	662	—	69	147	176
	Septembre.....	695	714	646	663	670	—	70	155	181
	Octobre	708	727	657	674	684	—	71	160	185
	Novembre	714	731	665	682	689	—	71	164	187
	Décembre	705	727	661	676	684	—	71	161	186
1936	Janvier.....	710	731	662	678	685	—	71	162	186
	Février.....	710	730	660	674	683	—	71	162	186

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
1934	plus haut	484	francs-or (2) 70	(3) —	105	101	78	388	80
	plus bas	466	67	—	102	96	72	344	76
	moyenne	473	68	—	104	98	75	366	78
1935	plus haut	582	84	60	91	103	81	357	78
	plus bas	464	67	48	87	101	79	334	73
	moyenne	537	77	56	89	102	80	347	76
1934	Décembre.....	468	67	—	88	101	77	344	77
1935	Janvier	472	68	—	88	101	79	349	78
	Février	466	67	—	88	101	79	349	77
	Mars	464	67	—	87	101	79	344	75
	Avril	531	—	55	87	101	80	346	76
	Mai	552	—	57	88	101	80	353	75
	Juin	555	—	58	88	101	80	344	75
	Juillet	553	—	57	88	102	79	334	74
	Août	552	—	57	88	102	80	343	73
	Septembre.....	560	—	58	90	102	81	345	75
	Octobre	574	—	60	91	103	80	350	78
	Novembre	582	—	60	91	103	81	353	78
	Décembre	579	—	60	91	103	81	357	78
1936	Janvier.....	581	—	60	92	104	—	364	—
	Février.....	582	—	60	92	104	—	377	—

(1) Indice au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.
(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935
Mars	95	89	110	103	100	130	115	115	56	51	125	117	160	155
Avril	94	129	94	166	85	125	101	148	51	54	111	122	133	185
Mai	89	99	88	128	100	106	113	114	51	58	113	112	131	127
Juin	92	96	95	108	118	115	108	108	53	58	111	109	119	112
Juillet	58	70	70	86	83	108	114	122	53	59	115	117	100	111
Août	50	61	65	77	88	115	113	123	55	59	113	118	93	96
Septembre	65	82	84	96	95	115	102	115	54	63	108	114	105	120
Octobre	88	105	94	109	90	112	108	124	58	68	116	131	143	170
Novembre	68	75	76	87	105	126	112	119	55	64	109	118	126	124
Décembre	74	91	99	112	144	160	121	136	54	67	122	134	114	130
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier	55	64	82	95	85	93	107	118	51	68	113	124	123	131
Février	54	68	80	101	84	103	93		47		105		100	

CONSOMMATION DE TABAC.
(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
Année 1934	178	412	4.981	12.786
Année 1935	193	511	4.954	12.938
1932 3 ^e trimestre	51	81	1.710	3.216
4 ^e trimestre	70	88	1.374	3.323
1933 1 ^{er} trimestre	68	91	1.425	3.429
2 ^e trimestre	43	73	1.342	2.714
3 ^e trimestre	42	89	1.440	3.161
4 ^e trimestre	50	103	1.318	3.157
1934 1 ^{er} trimestre	44	94	1.138	3.152
2 ^e trimestre	43	101	1.372	3.185
3 ^e trimestre	42	107	1.320	3.257
4 ^e trimestre	49	109	1.151	3.191
1935 1 ^{er} trimestre	41	106	1.085	3.025
2 ^e trimestre	52	137	1.376	3.324
3 ^e trimestre	45	132	1.303	3.264
4 ^e trimestre	54	136	1.190	3.324

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Pores, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1934 Moyenne mensuelle	13.852	850	12.360	32.736	6.158
1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.296	27.340	6.760
1934 Décembre	13.382	1.007	10.528	32.179	10.516
1935 Janvier	16.179	1.027	13.730	36.058	11.891
Février	13.577	851	12.632	28.936	6.197
Mars	13.533	853	13.366	26.223	3.830
Avril	15.278	730	14.464	26.994	3.319
Mai	17.606	772	16.515	30.463	3.026
Juin	14.074	639	13.539	25.868	2.029
Juillet	17.010	680	16.070	32.181	2.490
Août	15.912	852	13.973	27.822	3.116
Septembre	16.474	784	11.634	26.822	5.448
Octobre	19.597	891	12.525	25.150	13.324
Novembre	16.317	890	10.334	21.172	13.534
Décembre	16.766	816	10.768	20.337	12.914
1936 Janvier	17.476	920	13.663	23.074	8.871
Février	15.567	788	12.573	21.911	5.607

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kwh.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
1934 Moyenne mensuelle	248 (2)	143.004	164.524	13.464	14.253	335.245
1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.412	18.962	16.234	371.321
1934 Décembre	248	160.627	167.742	13.592	17.306	359.268
1935 Janvier	284	164.941	170.276	18.682	18.673	372.572
Février	284	149.195	152.002	16.931	15.955	334.083
Mars	284	154.192	167.914	17.586	15.530	355.222
Avril	283	149.008	168.369	17.742	13.656	348.775
Mai	283	145.828	177.021	18.474	13.411	354.735
Juin	283	139.046	173.474	18.249	12.304	343.073
Juillet	283	151.006	177.658	19.390	12.387	360.440
Août	283	153.880	180.153	18.457	13.433	365.923
Septembre	282	153.756	173.492	18.540	15.363	362.151
Octobre	281	173.498	197.119	21.538	20.689	412.844
Novembre	281	177.516	185.494	21.651	20.460	405.122
Décembre	281	192.688	193.537	20.420	22.944	429.589
1936 Janvier	284	164.941	170.876	18.682	18.673	373.172
Février	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093

(1) Source : Ministère des Travaux publics.

(2) A fin d'année.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHOMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	1934	1935	
Février	195.405	220.777	178.556	157.160	20,3	23,4	18,6	16,7	1.515	1.707	25,4	28,4
Mars	182.561	206.511	162.780	148.408	18,8	28,1	16,7	15,7	1.400	1.628	23,2	27,1
Avril	188.478	181.110	170.352	127.419	19,4	19,3	17,6	13,6	1.364	1.283	23,5	22,2
Mai	170.261	159.551	162.511	114.534	17,5	17,1	16,7	12,3	1.279	1.258	21,4	22,2
Juin	165.342	146.581	163.216	104.066	17,1	15,8	16,9	11,2	1.271	1.111	21,3	17,8
Juillet	167.979	138.376	175.974	109.049	17,4	15,1	18,2	11,9	1.223	1.046	20,8	17,5
Août	164.969	136.139	169.255	106.627	17,1	14,9	17,5	11,7	1.325	1.129	23,5	19,6
Septembre	173.118	136.726	156.408	109.125	18,0	14,9	16,2	11,9	1.324	1.026	23,0	17,1
Octobre	173.368	130.981	153.422	95.069	18,0	14,5	15,9	10,6	1.218	1.074	20,2	18,7
Novembre	193.212	143.407	150.997	93.012	20,2	15,9	15,7	10,3	1.202	1.084	25,0	18,8
Décembre	212.713	162.166	167.562	102.174	22,2	17,9	17,5	11,3	1.484	1.134	25,6	20,2
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Janvier	223.300	167.083	158.406	99.858	23,6	18,6	16,7	11,1	1.731	1.314	28,8	21,9

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*.

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1933	10.954	17.304	28.258
Année 1934	7.034	16.459	23.493
1934 Novembre	348	1.158	1.506
Décembre	356	927	1.283
1935 Janvier	481	1.035	1.516
Février	608	1.108	1.716
Mars	950	1.622	2.572
Avril	1.630	1.914	3.544
Mai	1.667	1.830	3.497
Juin	1.567	1.548	3.115
Juillet	1.407	1.591	2.998
Août	1.200	1.370	2.570
Septembre	1.092	1.398	2.490
Octobre	1.037	1.572	2.609
Novembre	795	1.191	1.986
Décembre	562 (1)	1.136 (1)	1.698 (1)
1936 Janvier	793 (2)	1.205 (2)	1.998 (2)

(1) Chiffres incomplets (114 communes sur 115).

(2) Chiffres incomplets (111 communes sur 115).

**DECLARATIONS DE FAILLITE
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
ET MISES SOUS GESTION CONTROLÉE PUBLIÉES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées	
	1933	1934	1935	1933	1934	1935	1934	1935
Première période	344	377	241	68	58	55	—	54
Deuxième période	317	323	206	113	57	52	—	49
Troisième période	251	265	133	78	57	35	—	18
Quatrième période	325	253	178	53	48	21	19	31
Total pour l'année	1.237	1.218	758	312	220	163	19	152

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1934 Moyenne mensuelle	59,3	121,3	4,0	184,6	188,6	— 4,0	102,16
1935 Moyenne mensuelle	62,8	117,6	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1934 Décembre	55,3	108,1	4,7	168,1	188,7	— 20,6	112,24
1935 Janvier	51,0	103,9	5,6	160,5	181,7	— 21,2	113,19
Février	42,7	93,7	3,2	139,7	175,7	— 36,0	125,79
Mars	49,4	109,3	3,7	162,5	179,2	— 16,7	110,32
Avril	58,2	113,2	3,8	175,2	175,1	0,1	99,99
Mai	57,0	120,8	3,2	181,0	177,3	3,7	97,95
Juin	69,8	110,7	3,5	184,0	173,1	10,9	94,04
Juillet	78,9	111,7	4,5	195,1	178,4	16,7	91,45
Août	94,7	112,9	3,8	211,4	177,7	33,7	84,04
Septembre	85,2	115,8	3,7	204,7	175,3	29,4	85,62
Octobre	62,8	134,1	4,3	201,2	186,6	14,6	92,72
Novembre	49,7	121,0	3,8	174,5	180,1	— 5,6	103,20
Décembre	54,4	119,7	4,8	178,9	176,2	2,7	98,48
1936 Janvier	54,5	118,3	6,7	179,5	185,2	— 5,7	103,16
Février (chiffres provisoires) ...	48,5	115,6	3,7	167,8	181,9	— 14,1	108,40

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

**III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.**

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.				VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	A	B	C	A + C	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
								Service interne belge	Service international	Transit	Total
1934 Moyenne mensuelle	352.943	102.457	86.401	439.344	13.991	391	4.684	156	141	77	374
1935 Moyenne mensuelle	375.054	114.607	84.647	459.701	14.483	430	4.889	170	154	72	396
1934 Décembre	327.532	101.398	80.368	407.900	13.292	357	4.374	140	136	88	364
1935 Janvier	328.319	107.071	76.168	404.487	14.146	373	4.276	141	136	70	347
Février	306.866	96.130	73.697	380.563	12.402	335	4.005	137	121	70	328
Mars	350.455	101.175	80.546	431.001	13.169	357	4.544	160	132	71	363
Avril	361.068	103.472	81.567	442.635	14.347	411	4.711	169	143	72	384
Mai	383.876	117.150	88.213	472.089	14.382	416	5.040	186	156	77	419
Juin	358.117	111.237	83.418	441.535	14.281	462	4.726	165	151	74	390
Juillet	372.309	103.076	80.454	452.763	15.422	516	4.716	161	152	65	378
Août	377.744	106.521	94.188	471.932	15.930	574	5.022	173	166	69	408
Septembre	385.125	123.784	95.136	480.261	15.831	497	5.251	185	161	66	412
Octobre	459.944	142.492	94.446	554.390	15.237	429	5.928	208	181	78	467
Novembre	430.686	128.257	83.799	514.485	13.885	381	5.395	186	164	73	423
Décembre	386.141	134.921	84.131	470.272	14.757	409	5.055	174	186	78	438
1936 Janvier	392.424	137.917	80.663	473.087	15.222	426	5.154	184	186	62	433
Février	372.486	122.303	80.782	453.268							

(*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).
A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	384	1.910	349	497	410	609	49	150	56	270	4.684
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.880
1933 Mars	319	1.884	365	534	451	594	50	261	63	330	4.861
Juin	235	1.749	309	440	436	628	47	109	58	255	4.266
Septembre	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	258	4.950
Décembre	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre	268	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307	5.055

B. — Service interne belge (1).

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTALS
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1934 Moyenne mens.	277	1.346	9	117	261	465	10	73	24	214	2.796
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	269	505	12	80	25	222	2.949
1934 Novembre	864	1.326	8	111	218	420	7	58	23	211	3.246
Décembre	232	1.362	11	101	177	360	7	67	24	208	2.549
1935 Janvier	146	1.456	13	107	192	316	10	84	21	202	2.550
Février	148	1.329	6	102	184	306	7	76	25	189	2.372
Mars	173	1.378	7	110	248	458	6	114	24	241	2.769
Avril	160	1.396	6	153	308	512	8	96	25	226	2.890
Mai	140	1.534	20	161	327	572	8	73	30	217	3.082
Juin	116	1.409	10	143	309	523	7	68	25	207	2.817
Juillet	143	1.314	9	151	301	585	9	73	25	217	2.827
Août	170	1.372	11	137	305	641	29	76	22	220	2.983
Septembre	172	1.507	11	130	325	701	33	71	23	221	3.194
Octobre	677	1.643	11	140	283	584	9	88	27	235	3.697
Novembre	730	1.456	10	120	226	461	8	60	24	251	3.346
Décembre	203	1.531	12	155	221	406	8	83	25	230	2.874
1936 Janvier	167	1.676	13	166	261	403	8	98	26	244	3.062

(1) Jusqu'en février 1934, les chiffres publiés se rapportaient au « service intérieur-réseau de la S. N. C. F. B. ». Les présents chiffres se rapportent à la totalité du trafic intérieur de la Belgique.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1934 Moyenne mensuelle	859	1.711	889	710	150	850	3.764	1.232	372	3.614	1.157	249
1935 Moyenne mensuelle	927	1.836	926	779	146	1.010	3.770	1.271	420	3.593	1.249	279
1934 Décembre	887	1.811	937	742	155	871	3.860	1.361	456	3.654	1.250	227
1935 Janvier	835	1.686	751	724	118	917	3.666	1.223	439	3.415	1.115	280
Février	759	1.528	693	666	100	837	3.207	1.041	344	3.174	1.036	165
Mars	866	1.740	760	746	110	768	3.711	1.200	327	3.604	1.117	179
Avril	843	1.710	732	732	112	897	3.468	1.127	349	3.302	1.085	223
Mai	979	1.865	826	814	129	955	3.889	1.262	420	3.793	1.243	196
Juin	935	1.788	879	767	174	1.002	3.667	1.215	423	3.616	1.150	225
Juillet	942	1.866	1.125	801	159	1.108	3.939	1.250	453	3.828	1.287	397
Août	986	1.971	946	819	159	910	3.974	1.324	347	3.786	1.236	261
Septembre	977	1.905	1.073	772	166	1.111	3.926	1.372	407	3.526	1.181	346
Octobre	1.026	2.003	1.180	886	183	1.245	4.157	1.486	493	3.960	1.412	379
Novembre	952	1.895	926	792	152	1.155	3.717	1.315	496	3.545	1.257	353
Décembre	1.025	2.077	1.223	830	185	1.221	3.917	1.434	524	3.568	1.268	345
1936 Janvier	931	1.985	1.051	793	150	1.267	3.832	1.231	353	3.593	1.470	317
Février	891	1.821		782	141		3.643	1.219		3.409	1.093	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1934 Moyenne mensuelle	37	22	137	59	161	171	197	161	172	84	121	109
1935 Moyenne mensuelle	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	118	121
1934 Décembre	31	22	104	59	169	174	199	164	168	77	84	114
1935 Janvier	27	17	95	46	145	157	150	149	158	93	84	82
Février	25	17	71	46	148	152	166	145	154	95	93	136
Mars	25	18	73	52	168	165	113	169	162	85	121	105
Avril	26	19	76	55	132	127	173	138	139	48	115	117
Mai	20	14	57	38	134	146	172	123	134	53	151	137
Juin	19	14	56	40	146	170	192	145	170	70	105	132
Juillet	20	14	58	41	133	150	191	139	153	54	102	112
Août	19	14	58	43	156	178	153	156	182	56	104	124
Septembre	22	18	69	57	139	149	198	130	133	70	131	162
Octobre	15	11	49	37	144	160	168	149	167	71	126	125
Novembre	12	9	46	34	155	203	196	161	204	83	123	111
Décembre	8	5	27	19	155	170	196	149	160	80	129	105
1936 Janvier	11	7	37	25	186	213	224	184	221	94	108	144
Février	12	7	39	27	180	179		185	176			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
(2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriqu.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriqu.)	
1934 Moyen. m..	97	120	43	19	15	4	74	40	32	73	40	39	427
1935 Moyen. m..	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1934 Décembre..	88	106	39	28	15	3	83	40	24	84	41	43	438
1935 Janvier ..	101	104	38	18	14	2	77	47	30	73	43	45	364
Février ...	99	101	40	16	15	3	62	28	17	67	32	31	387
Mars	118	125	38	23	17	2	75	39	20	75	38	45	440
Avril	96	104	30	18	18	1	63	27	14	57	30	29	427
Mai	109	115	22	19	18	3	70	35	21	71	33	19	453
Juin	122	143	19	22	16	6	78	34	20	75	30	29	447
Juillet ...	182	240	28	26	18	1	81	35	22	87	39	34	465
Août	217	284	50	38	15	1	85	39	17	83	37	46	525
Septembre.	144	170	45	31	14	2	78	36	18	75	38	45	460
Octobre...	131	166	47	25	15	3	60	28	18	64	30	35	496
Novembre.	129	177	33	40	14	3	81	36	23	78	34	41	440
Décembre..	132	188	35	47	15	3	77	45	17	79	46	53	493
1936 Janvier ..	133	175	42	29	14	4	70	40	12	67	40	51	483
Février ...	119	145					67	32	10	76	39	54	441

(1) Chiffres communiqués par la Compagnie des Installations maritimes de Bruges et le Bulletin du Commerce avec les pays étrangers.

(2) Chiffres communiqués par la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERMES
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1934 Moyenne mensuelle	38 (2)	329	22.352	157	16.606	20	250 (2)	328	46
1935 Moyenne mensuelle	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73
1934 Décembre	38	338	25.896	162	19.669	18	250	317	34
1935 Janvier	38	342	25.058	166	18.698	22	250	380	36
Février	38	301	20.389	146	14.727	20	250	362	47
Mars	38	325	25.052	160	17.868	20	250	547	65
Avril	38	336	32.975	166	25.529	20	250	1.147	130
Mai	38	351	38.507	170	29.940	21	250	1.837	112
Juin	38	323	24.980	157	18.519	19	250	1.192	97
Juillet	38	338	22.082	164	16.073	21	250	664	66
Août	38	300	23.252	144	17.574	19	250	488	56
Septembre	38	293	19.396	141	13.924	20	250	482	47
Octobre	38	335	21.562	160	15.420	23	250	707	57
Novembre	38	314	22.757	152	16.746	19	250	891	97
Décembre	38	324	23.950	155	17.553	20	250	723	65
1936 Janvier	38	337	26.239	164	19.880	21	250	1.136	89
Février	38	313	24.789	151	18.606	19	250	1.477	143

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1934 Moyenne mens..	(*) 348.411	2.635	3.349	8.170	3.306	8.176	23.000	87,4
1935 Moyenne mens..	(*) 388.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1934 Décembre	348.411	2.699	4.024	8.870	3.501	8.878	25.273	88,2
1935 Janvier	350.643	2.712	3.602	9.299	4.038	9.305	26.244	87,8
Février	352.881	2.660	2.945	7.700	3.027	7.698	21.370	87,9
Mars	354.839	2.572	3.570	8.459	3.491	8.478	23.999	87,9
Avril	356.222	2.729	4.085	9.286	3.945	9.283	26.600	87,6
Mai	357.498	2.782	4.153	9.876	4.159	9.867	28.054	88,3
Juin	358.264	2.816	3.584	8.887	3.603	8.891	24.965	87,8
Juillet	359.639	2.799	3.865	9.237	3.850	9.215	26.167	87,0
Août	361.012	2.895	3.970	9.390	3.673	9.384	26.417	88,3
Septembre	362.460	2.907	3.522	8.881	3.636	8.898	24.936	88,2
Octobre	364.249	3.061	4.309	10.381	4.236	10.385	29.310	87,7
Novembre	365.928	3.104	3.831	9.640	3.731	9.642	26.844	88,4
Décembre	368.902	3.205	4.169	10.500	4.171	10.507	29.346	88,6
1936 Janvier	371.773	3.178	4.584	11.151	4.567	11.136	31.439	88,3
Février	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.463	26.362	85,6

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'État).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)

(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1933	2.360.065	2.487.354	— 127.289	9.964.355	5.351.554
Année 1934	2.413.296	2.213.555	199.741	10.452.043	5.456.620
1934 Décembre	205.006	249.006	— 44.000	10.452.043	
1935 Janvier	274.116	233.982	40.134	10.492.177	
Février	191.883	214.037	— 22.154	10.470.023	
Mars	155.721	386.236	— 230.514	10.239.509	
Avril	196.020	413.048	— 217.028	10.022.481	
Mai	269.449	245.793	23.656	10.046.133	
Juin	248.201	194.213	53.988	10.100.121	
Juillet	264.511	191.103	73.408	10.173.529	
Août	224.386	194.625	29.761	10.203.290	
Septembre	186.235	192.086	— 5.851	10.197.439	
Octobre	214.062	218.643	— 4.585	10.192.854	
Novembre	236.294	178.379	57.915	10.250.769	
Décembre	247.982 (3)	202.942 (3)	45.033 (3)	10.573.000 (3)	
1936 Janvier	338.044 (3)	185.996 (3)	152.048 (3)	10.725.648 (3)	
Février	250.005 (3)	201.719 (3)	48.286 (3)	10.773.334 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1933 et 1934 et ceux de décembre 1934 et 1935 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	21-3-1935	20-2-1936	27-2-1936	5-3-1936	12-3-1936	19-3-1936
Encaisse :							
Or	306.377	11.647.099	16.851.107	16.792.846	16.666.571	16.699.428	16.576.452
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	4.091.777	6.054.296	6.005.673	5.903.551	5.920.198	5.841.845
Avances sur fonds publics	57.901	1.343.344	401.761	422.220	460.364	472.653	468.138
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)	—	1.699.257	798.981	798.981	798.981	798.981	798.981
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	18.353.615	20.320.982	20.362.354	20.511.241	20.737.244	20.824.476
Comptes courants particuliers	88.333	909.517	4.166.574	4.031.557	3.628.729	3.556.519	3.269.468
Compte courant du Trésor	14.541	142.722	112.830	117.244	170.021	78.045	51.186
Total des engagements à vue...	1.152.636	19.405.854	24.600.386	24.511.155	24.309.991	24.371.808	24.175.130
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	60,02 %	68,50 %	68,51 %	68,56 %	68,52 %	68,57 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,— %	2,50 %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics.....	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

Rapport des effets impayés aux effets présentés à l'encaissement par la Banque Nationale de Belgique.

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1934	1.025.555	80.082	7,81	7.393.372	134.819	1,82
Année 1935	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
1934 Décembre	104.243	8.023	7,70	924.813	12.708	1,37
1935 Janvier	92.085	7.200	7,82	1.000.976	11.937	1,19
Février	87.328	6.929	7,93	917.990	10.138	1,10
Mars	104.708	7.915	7,56	1.078.689	14.367	1,33
Avril	131.198	7.975	6,08	1.257.989	13.894	1,10
Mai	111.605	6.267	5,62	1.028.989	10.860	1,06
Juin	90.287	4.906	5,43	990.993	7.507	0,76
Juillet	72.666	3.862	5,31	533.325	5.266	0,99
Août	67.304	4.193	6,23	495.243	6.077	1,23
Septembre	63.349	4.262	6,73	330.045	5.933	1,80
Octobre	68.751	3.813	5,55	413.561	5.670	1,37
Novembre	69.841	3.774	5,40	470.696	5.252	1,12
Décembre	70.063	4.427	6,32	351.088	6.054	1,72
1936 Janvier	67.578	4.256	6,30	442.821	5.725	1,29
Février	62.699	3.884	6,19	342.965	4.932	1,44

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-12-1934	31-7-1935	31-8-1935	30-9-1935	31-10-1935	30-11-1935	31-12-1935
Encaisse-or :								
Lingots et monnaies d'or	24.818	61.704	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825	85.825
Devises-or sur l'étranger.....	28.768	—	—	—	—	30.162	30.162	45.035
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	342.723	510.215	398.955	388.167	300.033	263.841	265.288
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	90.213	139.180	161.553	142.287	147.766	161.703	150.250
Débiteurs (1)	163.234	43.291	39.962	38.163	36.532	140.049	171.646	164.538
PASSIF								
Billets en circulation	124.619	114.748	122.821	122.295	118.987	223.168	224.951	252.110
Créditeurs :								
à vue	222.030	385.402	521.702	446.633	433.849	379.056	380.558	377.881
à terme.....	68.465	80.081	86.967	89.267	96.277	87.069	87.170	76.489
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	53,85 %	69,88 %	70,18 %	72,13 %	51,97 %	51,56 %	51,90 %

(1) Nouvel intitulé de la rubrique, depuis le 31 octobre 1935; avant cette date, ce poste était dénommé « comptes courants ».

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4,—	Hongrie.....	29 août 1935	4,—
Autriche	9 juillet 1935	3,50	Indes	30 novembre 1935	3,—
Belgique	16 mai 1935	2,—	Italie	9 septembre 1935	5,—
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Japon	3 juillet 1933	3,65
Danemark	22 août 1935	3,50	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	20 octobre 1935	5,—	Lithuanie	1 ^{er} janvier 1934	6,—
Espagne	9 juillet 1935	5,—	Norvège	24 mai 1933	3,50
Estonie	1 ^{er} octobre 1935	4,50	Pologne	26 octobre 1933	5,—
États-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	2 février 1934	1,50	Portugal.....	13 décembre 1934	5,—
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	15 décembre 1934	4,50
France.....	7 février 1936	3,50	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2,—	Suisse	3 mai 1935	2,50
Grèce	14 octobre 1933	7,—	Tchécoslovaquie	1 ^{er} janvier 1936	3,—
Hollande	4 février 1936	2,50	Yougoslavie	18 janvier 1935	5,—

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF

	Au 31 janvier 1936		Au 29 février 1936			Au 31 janvier 1936		Au 29 février 1936	
		%		%			%		%
I. Or en lingots	32.831	4,7	29.879	4,3	I. Capital :				
II. Encaisse :					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	17.228	2,4	8.502	1,2	Actions libérées de 25 p. c.	125.000	17,7	125.000	18,1
III. Fonds à vue placés à intérêts	27.581	3,9	14.092	2,1	II. Réserves :				
IV. Portefeuille réescomptable :					1° Fonds de réserve légale	3.324		3.324	
1° Effets de commerce et acceptations de banque	141.987	20,6	147.93	21,5	2° Fonds de réserve de dividendes	5.845		5.845	
2° Bons du Trésor	206.718	29,3	211.768	30,7	3° Fonds de réserve générale	11.690		11.690	
V. Fonds à terme placés à intérêts :	351.705		359.721		20.859	3,0	20.859	3,0
A trois mois au maximum	32.404	4,6	33.738	4,9	III. Engagements à long terme :				
VI. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités	154.670	21,9	154.431	22,4
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					2° Dépôt du gouvernement allemand	77.335	11,0	77.217	11,2
a) Bons du Trésor	49.745	7,1	42.541	6,2	3° Dépôt du gouvernement français (Sarre)	2.031	0,3	2.030	0,3
b) Placements divers	32.004	4,6	53.322	7,7	4° Fonds de garantie du gouvern. français	61.930	8,8	61.930	9,0
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					295.966		295.611	
a) Bons du Trésor	12.221	1,7	13.424	1,9	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :				
b) Placements divers	63.590	9,0	42.422	6,2	1° Banques centrales pour leur compte :				
3° A plus de 6 mois d'échéance :					a) A trois mois au maximum	108.420	15,4	113.752	16,5
a) Bons du Trésor	38.331	5,4	44.317	6,4	b) A vue	39.691	5,6	45.915	6,7
b) Placements divers	34.823	4,9	35.148	5,1	2° Banques centrales pour le compte d'au- tres déposants :	148.111		159.667	
VII. Autres actifs :	230.714		231.174		a) A 3 mois au maximum	2.976	0,4	2.930	0,4
1° Garantie reçue de Banques centrales sur effets cédés (comme ci-contre)	6.138	0,9	6.150	0,9	b) A vue	10.201	1,5	9.605	1,4
2° Autres postes	6.091	0,9	6.235	0,9	3° Autres déposants :	13.177		12.583	
TOTAUX...	704.695	100,0	689.491	100,0	a) A 3 mois au maximum	687	0,1	201	0,0
					b) A vue	31.840	4,5	2.446	0,4
					32.527		2.647	
					V. Dépôts à vue (or)	21.005	3,0	23.949	3,5
					VI. Postes divers :				
					1° Garantie donnée sur effets de commerce cédés	6.138	0,9	6.150	0,9
					2° Autres postes	41.912	5,9	43.023	6,2
					TOTAUX...	48.050		49.173	
						704.695	100,0	689.491	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements Internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (*milliers de francs*).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1934 Moyenne annuelle .	78.981.632	12.789	4.110.845	226.413	932.796	3.089.238	81.052.542	18.523.919	79,28
1935 Moyenne annuelle .	74.976.582	35.968	6.033.004	219.449	1.166.196	3.199.724	82.119.096	15.632.436	76,70
1935 Janvier 4	82.017.704	10.318	3.096.787	223.163	1.005.759	3.297.340	83.587.899	18.021.440	80,72
Février 8	81.883.244	8.667	3.397.625	221.154	1.128.247	3.140.669	82.561.440	19.164.928	80,49
Mars 8	82.619.782	9.756	3.604.117	219.363	894.594	3.147.291	83.008.447	19.343.438	80,72
Avril 5	81.985.654	8.762	3.675.193	220.659	1.027.538	3.169.247	83.307.935	18.749.257	80,33
Mai 10	80.283.158	9.732	3.531.987	221.015	1.031.482	3.112.162	82.651.517	17.575.196	80,10
Juin 7	70.725.183	72.893	7.885.179	222.788	1.194.762	3.339.933	82.124.920	14.048.247	73,54
Juillet 5	71.272.419	7.875	6.779.903	224.039	1.226.715	3.356.561	82.198.666	13.343.274	74,60
Août 9	71.582.692	7.733	6.414.534	221.374	1.195.477	3.199.362	81.489.507	13.672.282	75,22
Septembre 6	72.056.934	7.800	6.666.899	220.961	1.211.290	3.199.741	81.993.635	13.607.019	75,37
Octobre 4	72.093.149	22.762	7.474.501	216.630	1.195.304	3.198.013	83.337.486	13.060.610	74,79
Novembre 8	71.322.732	8.176	7.610.200	212.815	1.239.298	3.248.373	82.545.430	13.318.938	74,40
Décembre 6	65.904.918	17.217	9.878.275	213.165	1.289.963	3.392.125	81.689.278	11.637.605	70,62
1936 Janvier 10	66.267.831	10.493	8.459.170	207.238	1.483.762	3.375.400	81.260.372	11.400.430	71,52
Février 7	64.974.790	219.648	9.068.454	203.101	1.306.423	3.330.552	80.617.340	11.117.202	70,83
Mars 6	65.945.601	16.269	9.088.414	191.457	1.218.711	3.311.223	80.997.654	11.120.460	71,59

Taux d'escompte { actuel : 3,50 %, depuis le 7 février 1936.
précédent : 4 %, depuis le 10 janvier 1936.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (*milliers de florins*).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitour)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1934 Moyenne annuelle .	869.170	27.541	1.178	148.596	765	901.352	163.017	181	81,65
1935 Moyenne annuelle .	689.503	37.241	818	155.313	3.424	829.368	77.505	100	75,91
1935 Janvier 7	863.009	26.555	866	142.710	—	890.790	165.899	138	81,66
Février 4	837.383	26.408	866	145.222	—	875.860	156.796	43	81,09
Mars 4	832.006	25.487	866	129.661	—	879.485	129.959	27	82,42
Avril 8	694.096	36.187	376	194.933	—	871.566	75.680	106	73,27
Mai 6	665.768	43.836	806	199.699	—	868.135	64.087	99	71,41
Juin 3	642.130	38.651	786	197.651	—	858.925	44.541	62	71,07
Juillet 8	702.794	26.151	786	141.463	—	830.187	62.321	110	78,74
Août 5	605.222	43.785	356	186.189	228	818.798	37.386	13	70,69
Septembre 9	621.538	47.120	356	143.605	6.964	803.647	36.219	31	74,01
Octobre 7	576.064	56.392	1.074	170.570	15.000	805.778	34.029	61	68,60
Novembre 4	626.598	47.762	1.074	151.488	5.204	815.909	36.123	157	73,53
Décembre 9	630.053	29.744	1.077	125.231	12.294	795.290	46.126	43	77,27
1936 Janvier 6	651.231	30.171	1.618	141.423	—	796.224	65.879	69	77,79
Février 10	670.732	29.446	1.618	130.275	—	755.470	113.695	14	79,58
Mars 9	680.268	28.098	1.618	125.609	—	769.117	108.655	36	79,74

Taux d'escompte { actuel : 2,50 %, depuis le 4 février 1936.
précédent : 3 %, depuis le 16 janvier 1936.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1934 Moyenne annuelle .	191.488	744	81.125	7.847	11.192	100.104	378.789	155.650	47,1
1935 Moyenne annuelle .	193.658	660	86.995	9.646	11.850	108.491	394.669	150.137	39,8
1935 Janvier 9	192.302	495	88.096	9.041	10.755	107.892	385.606	157.000	42,7
Février 6	192.434	588	82.911	9.277	9.907	102.095	376.988	159.952	47,5
Mars 6	192.521	571	85.146	5.426	10.757	101.329	380.066	156.100	46,7
Avril 10	192.556	534	88.476	6.346	10.231	105.053	388.308	152.169	42,5
Mai 8	192.639	607	92.476	5.799	10.295	108.570	394.249	149.820	39,3
Juin 5	192.664	791	89.976	5.380	11.226	106.582	395.891	146.313	39,3
Juillet 10	192.717	555	95.801	10.373	12.582	118.756	400.652	153.320	34,3
Août 7	192.774	570	87.201	14.078	13.115	114.394	411.836	137.748	30,1
Septembre 4	193.355	760	83.415	14.080	12.841	110.336	401.622	144.569	36,3
Octobre 9	193.673	791	85.495	17.619	11.848	114.962	402.116	149.655	34,9
Novembre 6	195.483	925	87.215	10.986	12.493	110.694	402.158	147.209	36,8
Décembre 4	198.409	731	89.417	10.714	12.501	112.632	405.567	148.322	36,1
1936 Janvier 8	200.161	657	84.390	21.260	13.057	118.707	405.558	155.884	35,4
Février 5	200.528	659	79.415	14.440	13.855	107.710	399.833	150.891	40,6
Mars 4	200.613	739	83.440	11.922	14.663	110.025	404.029	149.092	38,4

Taux d'escompte } actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2 ½ %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisiennaires	Valeurs servant de couverture additionnelle	Portefeuille effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagem. à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagem. à vue %
1934 Moyenne annuelle	158.683	6.060	244.901	372.255	3.213.798	91.570	15.334	3.561.490	644.410	3,92
1935 Moyenne annuelle	86.098	4.926	180.232	370.117	3.702.523	56.298	14.884	3.730.824	808.260	2,01
1935 Janvier 7	79.122	4.653	237.951	447.514	3.638.752	70.591	16.310	3.684.522	934.358	1,81
Février 7	79.844	4.646	237.906	438.193	3.526.665	63.906	2.540	3.525.470	774.255	1,96
Mars 7	80.173	4.528	138.476	434.919	3.665.798	63.244	10.550	3.489.279	897.357	1,93
Avril 6	80.854	4.307	107.930	410.582	3.599.023	48.558	6.630	3.528.874	843.371	1,95
Mai 7	82.200	4.048	160.103	357.512	3.689.922	75.608	3.190	3.566.619	912.750	1,93
Juin 7	83.104	4.021	127.445	337.267	3.697.626	47.112	10.590	3.732.281	735.113	1,95
Juillet 6	85.824	4.006	143.110	335.668	3.669.107	45.113	220	3.740.490	717.765	2,01
Août 6	104.636	5.296	183.434	337.737	3.640.410	38.469	5.760	3.740.266	730.790	2,46
Septembre 7	94.799	5.344	148.842	340.790	3.746.090	38.429	48.490	3.881.445	695.558	2,18
Octobre 7	94.308	4.499	134.048	347.184	3.964.509	40.833	6.830	4.004.691	690.172	2,10
Novembre 7	87.798	5.444	175.351	345.287	3.911.443	42.330	770	3.979.669	692.116	2,—
Décembre 7	88.277	5.296	155.626	346.588	3.942.439	41.695	9.330	4.044.580	735.486	1,96
1936 Janvier 7	82.527	5.101	220.391	348.693	3.891.596	44.211	4.350	4.006.804	716.857	1,85
Février 7	76.595	5.236	207.224	349.214	3.749.455	53.890	2.640	3.920.347	610.299	1,81
Mars 7	71.694	5.362	191.585	346.504	3.851.542	38.782	700	3.988.116	611.229	1,68

Taux d'escompte } actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse-or	Disponibilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantissements	Correspondants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	1.787.692	12.984	38.702	75.892	9.569	1.352.984	568.438	93,71
1935 Moyenne annuelle.....	1.454.898	9.875	86.887	88.860	18.328	1.286.288	393.026	87,22
1935 Janvier..... 7	1.909.795	5.121	24.088	73.840	7.785	1.362.009	638.504	95,72
Février..... 7	1.822.862	3.659	24.511	67.010	5.705	1.299.122	604.923	95,93
Mars..... 7	1.782.387	14.079	23.208	65.712	5.628	1.305.940	564.752	96,03
Avril..... 6	1.594.553	5.584	32.536	73.381	6.440	1.325.571	388.044	93,38
Mai..... 7	1.342.838	3.299	119.070	76.356	31.921	1.287.216	292.389	85,22
Juin..... 7	1.162.486	10.619	171.037	114.732	30.392	1.269.396	247.137	77,35
Juillet..... 6	1.220.854	11.193	149.736	114.015	51.341	1.273.602	323.438	77,14
Août..... 7	1.300.923	11.511	105.418	93.511	19.190	1.251.267	313.973	83,85
Septembre..... 7	1.372.248	9.303	102.813	88.375	16.654	1.261.666	355.410	85,43
Octobre..... 7	1.375.509	21.886	92.151	102.417	7.189	1.296.126	334.218	85,71
Novembre..... 7	1.387.369	22.038	77.333	103.741	8.186	1.294.762	339.335	86,25
Décembre..... 7	1.391.898	2.155	99.395	97.697	6.560	1.294.749	343.302	85,10
1936 Janvier..... 7	1.388.810	8.209	133.730	108.632	11.703	1.296.310	400.831	82,32
Février..... 7	1.388.870	14.642	129.007	77.725	7.741	1.242.962	416.871	84,56
Mars..... 7	1.475.512	18.130	155.059	68.210	7.700	1.249.480	512.302	84,78

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ %, depuis le 3 mai 1935.
précédent : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse-or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en %
1934 Moyenne annuelle.....	488.842	51.672	618.677	58.970	932.512	235.049	41,87
1935 Moyenne annuelle.....	491.979	17.435	643.961	58.369	951.110	205.345	42,54
1935 Janvier..... 10	503.625	22.091	612.888	46.507	938.268	236.843	42,86
Février..... 10	505.101	17.451	613.223	48.330	933.022	210.662	44,16
Mars..... 10	506.107	14.606	620.549	48.023	934.635	205.893	44,37
Avril..... 10	507.695	14.842	617.102	55.046	942.862	210.592	44,02
Mai..... 10	509.056	17.673	611.814	47.285	931.205	244.879	43,28
Juin..... 10	509.379	16.534	634.971	54.693	946.687	209.848	44,04
Juillet..... 10	510.698	17.067	644.120	48.300	931.723	212.753	44,62
Août..... 10	511.166	11.844	629.753	60.339	929.933	209.157	44,87
Septembre..... 10	511.600	8.418	649.159	53.320	956.094	194.736	44,45
Octobre..... 10	466.591	26.016	683.750	66.081	989.480	154.134	40,80
Novembre..... 10	446.506	21.549	714.665	67.692	1.000.392	162.703	38,89
Décembre..... 10	442.902	21.253	686.995	79.517	991.528	182.442	37,73
1936 Janvier..... 10	444.464	25.908	669.727	87.935	957.222	224.217	37,62
Février..... 10	444.782	18.864	603.481	96.317	947.383	196.593	38,88
Mars..... 10	445.200	12.064	607.845	89.371	951.004	193.634	38,94

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 %, depuis le 21 octobre 1932.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	RÉSERVES		Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et divers)	Rapport total des réserves aux engagements à vue %
	Créances en certificats-or sur le Trésor	Autres réserves						
1934 Moyenne annuelle.....	4.612.608	226.183	35.982	24.832	2.431.129	3.081.570	3.948.223	68,8
1935 Moyenne annuelle.....	6.234.676	240.589	7.444	4.920	2.430.319	3.311.205	5.395.530	74,4
1934 Octobre3	4.980.342	211.449	15.257	5.810	2.431.165	3.175.674	4.233.428	70,1
Novembre.....7	5.019.373	212.643	10.669	6.073	2.430.192	3.189.172	4.236.732	70,5
Décembre.....5	5.131.424	218.767	10.466	5.682	2.430.204	3.213.805	4.347.662	70,8
1935 Janvier9	5.181.136	287.644	6.994	5.611	2.430.254	3.136.987	4.556.522	71,1
Février.....6	5.461.660	270.330	6.428	5.503	2.430.221	3.101.685	4.844.189	72,1
Mars.....6	5.572.037	247.266	6.108	5.506	2.430.486	3.159.989	4.880.023	72,4
Avril.....3	5.611.346	236.131	6.391	5.304	2.430.819	3.174.531	4.897.068	72,4
Mai.....8	5.785.880	237.661	5.960	4.698	2.430.245	3.160.066	5.085.913	73,0
Juin.....5	5.931.547	222.982	8.083	4.700	2.430.206	3.182.049	5.206.147	73,4
Juillet.....3	6.249.102	216.175	8.371	4.687	2.430.759	3.209.860	5.393.593	74,4
Août.....7	6.310.203	238.926	6.300	4.685	2.430.332	3.303.113	5.480.928	74,6
Septembre.....4	6.501.681	206.401	10.708	4.685	2.430.213	3.413.933	5.524.355	75,0
Octobre.....9	6.744.906	207.251	9.587	4.686	2.430.209	3.498.789	5.703.019	75,6
Novembre.....6	7.082.526	223.634	6.801	4.676	2.430.172	3.563.254	5.967.179	76,7
Décembre.....4	7.427.875	225.445	5.368	4.675	2.430.181	3.648.243	6.231.231	77,5
1936 Janvier8	7.570.043	303.647	5.381	4.658	2.430.239	3.655.764	6.470.620	77,8
Février.....5	7.680.496	339.200	9.618	4.671	2.430.292	3.640.094	6.632.662	78,1
Mars (*).....	7.669.330				2.430.840	3.735.070	6.514.010	

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York } actuel : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.
 précédent : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.

(*) Chiffres provisoires.

13628. Anc. Et. d'Imp. TH. DEWARICHET,
J., M., G. et L. Dewarichet, Frères et Sœurs
Sac. en nom collectif
16, Rue du Bois-Sauvage, BRUXELLES